



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

SOUS RESERVE D'HOMOLOGATION

ACCUEIL DES CLUBS PAR LE DIRECTEUR DU DISTRICT DE LA GIRONDE

Avant le début de l'Assemblée Générale, un clip de présentation du District ainsi que des salariés est diffusé à l'assistance.

A 10 H 00, Monsieur Nicolas SOULÉ, Directeur Général du District accueille les Présidents et/ou représentants des clubs à l'Espace Culturel la Caravelle à Marcheprime et présente l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Financière (information publiée sur le site du District et documents publiés sur Footclubs).

Il invite ensuite les personnalités à prendre la parole.

ALLOCUTION DU MAIRE DE MARCHEPRIME

Monsieur BAUDY Serge – Maire de Marcheprime

Souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

Il a le plaisir d'accueillir cette Assemblée Générale dans ce centre culturel « La Caravelle » qui a ouvert ses portes en 2007, et qui est reconnu au-delà du département.

Il indique qu'il fait lui aussi partie de la famille du football car il a été joueur mais a dû arrêter pris par ses obligations de Maire.

Il a fait partie de la Commission de Discipline du District Gironde Atlantique durant 20 ans.

Pour lui, les joueurs de football doivent prendre du plaisir sur un terrain et l'arbitre doit être respecté.

Il présente alors la commune de Marcheprime.

Modeste commune de 5 000 habitants avec une volonté de faire évoluer les associations de la Commune (une cinquantaine).

ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE DU CLUB DE LANDES GIRONDINES

Mme ARNAUDIN Nathalie – Présidente du club de Landes Girondines

Salue l'Assemblée et présente le club des Landes Girondines qui est né en 1999 de la fusion entre les clubs de Marcheprime et de Mios et cela fait 3 ans qu'elle en est présidente.

Ce club possède 300 licenciés et elle nous présente les équipes engagées.

Elle admet qu'être dirigeante dans un club représente beaucoup de travail.

Interrogée par Nicolas SOULÉ sur la féminisation, elle avoue être passionnée par ce sport.

Elle indique que son Comité de Direction est majoritairement composée de femmes.

Le football doit être un jeu et un plaisir, et les dirigeants sont là pour que les enfants puissent s'épanouir dans ce sport.

Monsieur Nicolas SOULÉ remercie Monsieur le Maire ainsi que la Présidente du club.

Un présent est remis à chacun d'entre eux par le Président du District.

**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE**
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME**INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ELECTORALES**

Le Président de la Commission des Affaires Electorales BOULE Jean Michel, n'étant pas présent, c'est Madame LAGARDE Valérie qui indique que le quorum est atteint (voir précisions détaillées ci-dessous) et que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Clubs convoqués :

236 clubs / 865 voix

Quorum nécessaire à l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

79 clubs / 289 voix

Chiffres à la clôture de l'émargement :

150 présents ou représentés (63,56 %)

655 voix (75,72 %)

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut avoir lieu dans les conditions légales.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Trésorier Général de la Ligue de football de Nouvelle Aquitaine,
Madame la Présidente du club des Landes Girondines,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs de Gironde,
Chers amis,

En tout premier lieu je souhaiterai adresser tous mes plus sincères remerciements à Monsieur le Maire de la commune de nous avoir mis gracieusement à disposition cette magnifique salle de « La Caravelle »

Merci Madame la Présidente des Landes Girondines de recevoir aujourd'hui tous les clubs Girondins sur vos terres,

Hormis la météo, qui depuis plusieurs semaines est très capricieuse et mets à mal le déroulement de nos compétitions, cette saison 2019 – 2020 me semble démarrer sous de très bons auspices.

Le football girondin continue à démontrer tout son dynamisme.

Pour autant, je sais pertinemment que tout n'est pas définitivement gagné.

Certains signaux m'alertent sur la nécessité de poursuivre, au pas de charge, les réformes entreprises.

- La baisse des effectifs dans certaines catégories et notamment les séniors m'interroge, (voir résultat audit présenté après), au 22 novembre 2019 moins 700 seniors,
- la difficulté à mettre en place de nouvelles pratiques me laisse sur ma faim.

Face à ces constats, qui ne sont pas exhaustifs et afin de construire dès aujourd'hui le district de demain, nous avons lancé une réflexion que nous avons intitulée : « horizon 2030 ».

**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE**
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

Cette démarche vise notamment à vous interroger, vous clubs, sur vos besoins, vos idées, de façon à nous aider à poursuivre ensemble la construction de notre futur district.

Pour ce faire, nous aurons également besoin de retrouver l'équilibre budgétaire. Les comptes de la saison 2018/2019 présentent un excédent significatif mais cet excédent est principalement dû à la cession de notre établissement de Sainte-Hélène.

Et si notre résultat d'exploitation s'est grandement amélioré, il reste encore déficitaire.

Depuis 2016, nous avons tenu notre engagement de préserver les trésoreries des clubs en ne procédant à aucune augmentation tarifaire.

Nous commençons à toucher les fruits des restructurations et des rationalisations réalisées depuis notre élection, il y a maintenant 3 ans et nous allons poursuivre dans cette voie.

Nous maintenons notre objectif de retour à l'équilibre d'exploitation, si-possible, dès la saison en cours, cette saison 2019 - 2020. Néanmoins, un déficit raisonnable ne serait pas réellement problématique du fait, comme vous pourrez le voir dans quelques instants, de l'importance de nos fonds propres.

Face aux difficultés liées au passage de 4 à 1 district, je tenais à remercier la LFNA et son président qui nous ont apporté un soutien moral, logistique mais également financier permettant de compenser pour partie les conséquences financières de cette fusion.

Je crois pouvoir dire, je peux dire, que nous sommes là dans un partenariat gagnant-gagnant...

Bref...autant de sujets passionnants que je serai amené à développer dans mon propos de clôture de cette Assemblée Générale.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale.

VOTE « TEST »

Le Directeur du District de la Gironde précise les modalités de fonctionnement des boîtiers pour le vote électronique et dévoile la question « test »

VOTE N° 1**L'EQUIPE DE FRANCE MASCULINE REMPORTE-T-ELLE L'EURO 2020 ?****Résultat du vote « test »**

- Oui : 382
- Non : 226
- Abstentions : 47

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2019 A MARGAUX CANTENAC

Le Secrétaire Général, Joël LALANNE fait voter l'adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2019 à Margaux.

**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE**
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME**VOTE N° 2****APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2019 à MARGAUX CANTENAC (Annexe 1)**

Résultat du vote :

- Pour : 585
- Contre : 28
- Absentions : 42

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté ce procès-verbal.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018/2019

Le Directeur donne ensuite la parole au Trésorier Général Raymond GAUD et au président de la Commission des Finances Frédéric HUGUET pour la présentation des comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2018/2019.

Après un propos introductif du Trésorier Général sur le mode opératoire d'arrêté des comptes, Frédéric HUGUET présente les comptes de l'exercice clos au 30.06.2019.
La présentation est annexée à ce PV (**Annexe 2**)

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur CATTIN Alexandre – Commissaire aux comptes

Il indique à l'assemblée qu'il ne fait pas lecture de ce rapport, sachant que les clubs l'avaient à disposition sous Footclub. (**Annexe 3**)

Il présente alors une synthèse de sa mission tout en la rappelant.

Sa mission repose sur 2 volets

- 1/ Evaluer la partie organisation baptisée le contrôle interne (organisation, procédures, tâches de chacun et ne trouver aucune faille)
- 2/ Approbation des comptes qui ont été présentés. Le Commissaire aux comptes les certifie sans observation, sans réserve.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018/2019**VOTE N° 3****APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018/2019**

Résultat du vote :

- Pour : 509
- Contre : 66
- Absentions : 80

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté les comptes annuels et le rapport financier.

QUITUS DE GESTION AU COMITE DE DIRECTION SUR L'EXERCICE 2018/2019

Le Président de la Commission des Finances Monsieur HUGUET Frédéric indique à l'assemblée qu'il s'agit d'un vote formel pour des questions de responsabilités du Comité de Direction.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

Il est donc nécessaire que l'Assemblée Générale donne Quitus au Comité de Direction.

VOTE N° 4

QUITUS DE GESTION AU COMITE DE DIRECTION SUR L'EXERCICE 2018/2019

Résultat du vote :

- Pour : 486
- Contre : 35
- Absentions : 134

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté le quitus de gestion.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018/2019

Le Président de la Commission des Finances propose que le résultat issu de la plus-value de la vente du site de Sainte Hélène soit imputé sur une réserve pour investissement dans le cadre de la réflexion menée sur le siège du District à savoir un projet de rénovation ou d'un futur siège.

Le reliquat du résultat sera imputé sur les fonds associatifs sachant qu'il y avait aussi un poste « autres réserves » d'un montant de 2 579 € qui sera imputé également sur les fonds associatifs. **(Annexe 4)**

VOTE N° 5

AFFECTAION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018/2019

Résultat du vote :

- Pour : 493
- Contre : 68
- Absentions : 94

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté cette affectation.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Monsieur HUGUET Frédéric, Président de la Commission des Finances explique la création de ce budget. Celui-ci tient compte du principe de rationalisation des dépenses par rapport aux comptes présentés mais tient également compte du fait que le District n'a pas modifié la tarification au niveau des clubs. Aucune augmentation tarifaire n'a été pratiquée dans cette nouvelle saison.

Autre paramètre dans la construction de ce budget, même si le site de Langon a été vendu cet été, il n'a pas été tenu compte de cette cession dans le budget présenté.

Monsieur HUGUET Frédéric procède alors au détail de ce budget **(Annexe 5)**.

VOTE N° 6

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 499
- Contre : 71
- Absentions : 85

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté ce budget prévisionnel.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Ce rapport a été mis à la disposition des clubs via Footclubs (**Annexe 6**).

Monsieur CATTIN Alexandre, Commissaire aux comptes, indique à l'Assemblée que les conventions réglementées sont des conventions qui peuvent exister entre l'association et ses dirigeants.

Une nouvelle convention existe depuis cette saison à savoir l'indemnisation versée au Président du District à hauteur de 1000 € brut par mois ceci depuis novembre 2018 avec une prise en charge partielle de la LFNA.

APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

VOTE N° 7

APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 485
- Contre : 83
- Absentions : 87

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté cette convention réglementée.

« ENTRACTE JEU »

Avant le début de l'Assemblée Générale, les personnes présentes avaient la possibilité de remplir un bulletin de jeu afin de gagner des lots offerts par le District de la Gironde, la LFNA et Club VIP.

Un 1^{er} tirage au sort permet aux personnes suivantes de gagner :

- Patrick Guillot : 1 entrée pour le cabaret « le Grain de Folie »
- Manuel Marques : 1 entrée pour le cabaret « le Grain de Folie »
- Elodie Faucouneau : une parka

MODIFICATION DES TEXTES

M. LALANNE Joël – Secrétaire Général

Il fait une rapide présentation qui concerne les volets suivants (**Annexe 7**)

- Modification Art 9.13 des Règlements Sportifs (forfaits généraux et formules de brassages)
- Statut des Educateurs
- Suppression du point de jonglerie en U13
- Changement du terme « Foot Loisirs » en « Foot Détente »

VOTE N° 8

MODIFICATION DES TEXTES

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 554
- Contre : 45
- Absentions : 56

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté ces modifications des textes.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

INTERVENTION DU CABINET ARTISANS CONSEILS – M. BOBST FREDERIC

M. BOBST Frédéric – Cabinet Artisans Conseils

Celui-ci tient à remercier l'ensemble des clubs pour la réponse à l'enquête, car plus de 50 % y ont répondu.

Il présente alors un retour du début d'accompagnement de l'audit et des axes stratégiques pour l'horizon 2030. **(Voir Annexe 8)**

2^{ème} « ENTRACTE JEU »

Un tirage au sort est effectué afin d'offrir 8 lots de 2 places pour le match du dimanche 24 novembre 2019 Girondins de Bordeaux – Monaco.

Les 8 vainqueurs sont :

Jean Jacques Darroman

Claude Cazala

René Maulin

Jacques Chevauchez

Christiane Prevost

Patrice Ransinancue

Andrée Deleron

Henri Gardères

REMISE DES RECOMPENSES – MEDAILLES FFF

Une remise des récompenses est faite pour les récipiendaires ci-dessous.

Monsieur MARTINEZ Gilbert : Médaille d'or de la FFF saison 2018/2019

Monsieur SOUBABERE Pierre : Plaquette de la FFF saison 2018/2019

Monsieur GRANCOING Daniel : Médaille d'argent de la FFF saison 2018/2019 (excusé ce jour)

Madame BERTON Louissette : Médaille Vermeil de la FFF saison 2018/2019

REMISE DU CHEQUE UNAF GIRONDE – INSTITUT BERGONIE

Une action réalisée par les arbitres à l'occasion d'octobre rose permet à Monsieur COLLONNAZ Brice représentant l'UNAF de la Gironde de remettre un chèque de 343 € à Monsieur PORTOLAN Nicolas, Directeur Général Adjoint de l'Institut Bergonié.

REMISE D'UNE RECOMENSE AU CLUB DE SALLES, VAINQUEUR DU JEU FACEBOOK

Un grand tournoi amical Facebook de l'été a été mis en place en collaboration avec le service communication du District de la Gironde. 80 clubs ont participé massivement à celui-ci.

Le grand vainqueur avec environ 1700 voix est le club de Salles.

Le lot comprenant 8 ballons et 1 sac à ballon est remis à Madame PREVOST Christiane, Présidente du CA SALLOIS.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE

M. BROUSTE Gérard – Trésorier de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine représentant le Président M. ENJIMI Said

La LFNA que je représente aujourd'hui, vous remercie de m'accueillir à votre Assemblée Générale Financière. Je tiens à féliciter votre Comité de Direction et en particulier son Président qui ont fait preuve de pragmatisme et de professionnalisme dans la gestion de la fusion des quatre anciens Districts.

La réussite de ce projet n'était pas écrite, mais l'abnégation de vos dirigeants fait que l'équilibre est en vue. Pour ma part, je considère que c'est une prouesse d'avoir réussi à limiter les pertes, compte-tenu de l'amplitude des contraintes liées à la fusion de quatre Districts, inédite dans notre Fédération.

La LFNA, en application des critères de fonctionnement validés par le comité de direction, a apporté son concours en abondant sa subvention à hauteur de la qualité du travail effectué.

Je suis certain que comme moi, vous êtes convaincus que vous êtes sur la bonne voie et que les lendemains seront ensoleillés au District de la Gironde.

La LFNA sera toujours à vos côtés, attentive à l'évolution et à la structuration de votre projet. Merci pour votre écoute et pour la qualité de votre Assemblée.

Bonne SAISON à vous toutes et tous.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

Comme je vous l'indiquais dans mon propos d'ouverture, nous sommes entrés dans la dernière saison de notre mandature.

Cette saison est prometteuse et nous commençons à mesurer pleinement les effets bénéfiques des actions que nous avons engagées depuis 3 ans.

Pour autant, mon expérience liée notamment à mes 19 années passées en tant que Président de club, me permet de savoir que le chemin est encore long, extrêmement long et qu'il reste beaucoup, énormément de travail à réaliser.

Je compte beaucoup sur la réflexion menée dans le cadre de notre projet « Horizon 2030 ».

Cette démarche doit se traduire en actions concrètes nous permettant de construire ensemble le District de demain adapté aux évolutions sociétales ainsi qu'aux demandes et aux besoins des clubs.

Dans l'immédiat nous allons poursuivre les réflexions et actions engagées portant sur les grands thèmes suivants :

- Poursuite de la rationalisation de nos dépenses de fonctionnement,
- Optimisation de notre patrimoine immobilier,
- Diversification de nos ressources,
- Consolidation de nos partenariats,
- **Lancement d'appels à projet auprès des clubs,**
- **Organisation d'évènements innovants,**
- **Développement de nouvelles pratiques.**



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 à MARCHEPRIME

Dans cette logique, la cession des sites de Sainte-Hélène et de Langon a pour unique finalité de doter la Gironde d'une maison du football adaptée à l'évolution de notre institution et de nos clubs.

J'attache également une attention toute particulière aux trois dernières thématiques évoquées, placées sous le signe de l'innovation. L'avenir du football en Gironde ne pourra s'inscrire que dans une démarche innovante.

Ne pas innover c'est certainement, c'est sûrement à terme, régresser.

Nous nous sommes efforcés de faire bouger en douceur les habitudes pendant les 3 premières saisons de cette mandature.

Une mandature particulièrement courte du fait du calendrier des élections initiales fixé par notre autorité de tutelle, ne suffira pas à mettre en œuvre l'ensemble de notre projet. Dans cet objectif, il me paraît nécessaire de pouvoir poursuivre notre action au-delà de l'actuelle saison.

C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous fais part de mon souhait de solliciter, le temps voulu, auprès de vous, toujours animé de la même passion, de la même envie, un second mandat qui nous permettrait d'aller au bout de nos intentions et de consolider la place centrale du District de la Gironde de Football en Nouvelle Aquitaine.

Pour construire ensemble en Gironde, le District innovant de demain, nous reviendrons très prochainement vers vous pour de nombreuses rencontres d'écoute, d'échanges et de construction, et je vous donne rendez-vous le 16 mai 2020.

Je vous remercie de votre écoute, de votre attention, de votre participation, de toute l'énergie que vous déployez à longueur de journée dans vos clubs et je vous invite à partager le buffet de l'amitié et je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de Noël.

Clôture de séance à 12 H 00.

Le Président du District de la Gironde,
Alexandre GOUGNARD.

Le Secrétaire Général,
Joël LALANNE.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SAMEDI 22 JUIN 2019 A MARGAUX-CANTENAC
(Validé lors de l'Assemblée Générale du 23.11.2019)

ACCUEIL DES CLUBS PAR LE DIRECTEUR DU DISTRICT DE LA GIRONDE

A 15h, M. Nicolas SOULÉ, Directeur Général accueille les Présidents et/ou représentants des clubs dans la salle des Fêtes de Margaux et leur présente l'ordre du jour de cette Assemblée Ordinaire :

- Allocution des personnalités
- Allocution du Président du District
- Intervention du Président de la Commission des Affaires Electorales
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 15 Décembre 2018 à Léognan
- Compte rendu d'activité Saison 2018/2019
- Proposition de modifications des textes
- Proposition d'aggravation des sanctions disciplinaires pour les cas d'agression à officiels
- Remplacement d'un membre du Comité de Direction (vacance d'un siège) – Article 13.3 des Statuts du District de la Gironde
- Présentation des nouvelles pratiques
- Remise des récompenses « Challenge du Fair-Play » saison 2018/2019
- Remise des récompenses aux bénévoles saison 2018/2019

Il présente et invite ensuite les personnalités à prendre la parole,

- M. Eric BOUCHER, Adjoint au Maire de Margaux Cantenac,
- M. Benjamin ROUX, Président du Club CMS HAUT MEDOC,
- M. Saïd ENNJIMI, Président de la L.F.N.A.

INTERVENTION DE L'ADJOINT AU MAIRE DE MARGAUX CANTENAC

M. Eric BOUCHER – Adjoint au Maire de MARGAUX CANTENAC

Il salue et souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

Il évoque la nécessité de réaliser une fusion entre les communes de Margaux et Cantenac du fait des compétences réduites et des finances souvent difficiles. Unique moyen de se regrouper tout en restant une commune relativement honnête puisque Margaux compte moins de 3000 habitants pour 2500 hectares de terrain. Elle est connue dans le monde entier, les retombées économiques sont à la hauteur de leur espérance.

Il souhaite profiter de l'occasion qui lui est donnée pour remercier tous les bénévoles de nos clubs, leur présence est indispensable dans les communes.

Que le Football vive au travers des clubs et des bénévoles...

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CLUB CMS HAUT MEDOC

M. Benjamin ROUX - Président du Club CMS HAUT MEDOC

Le club compte aujourd'hui 130 licenciés dont 70 à l'école de Foot de U6 à U13.

Une vingtaine de bénévoles présents au club.

Depuis deux saisons, une équipe U14/U15 a été engagée (25 licenciés).

Nous espérons créer une équipe U16/U17 la saison prochaine.

Ce club a vu le jour suite à la fusion de 3 clubs de 3 communes différentes en 2001, l'ET.S. MARGALAISE, AV.S.A. SOUSSASNAIS, AS. REC. CANTENACAIS.

Il espère que cela va perdurer le plus longtemps possible.

Alexandre GOUGNARD remercie le club et tous ses bénévoles pour l'accueil qu'ils ont réservé au District de la Gironde.



ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Président de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine,
Monsieur le Président du club du CMS HAUT MEDOC,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs de Gironde,
Chers amis,

Avant de vous délivrer ces quelques mots et démarrer nos travaux je voudrai que nous ayons tous ensemble une minute d'applaudissement pour toutes celles et ceux de la grande famille du football Girondin qui nous ont quittés tout au long de cette saison, avec une émotion particulière envers trois jeunes du Sud Gironde, âgés de 20 à 24 ans, disparus tragiquement dans un accident de voiture il y a quelques semaines et Robert GALIN, grand dirigeant du RC. CHAMBERY qui nous a quitté ce jeudi.

Merci

C'est avec un très grand plaisir et honneur, que je vais ouvrir en tant que Président, l'Assemblée Générale de notre, de votre District de la Gironde de Football.

Merci, Monsieur le Maire, pour la mise à disposition de cette magnifique salle,

Merci, Monsieur le Président du CMS HAUT MEDOC d'avoir accepté de nous recevoir et d'avoir mobilisé vos bénévoles pour faire de cette Assemblée Générale une nouvelle fête du football en Gironde, qu'ils en soient ici remerciés.

Aujourd'hui, nous voici arrivés aux trois quarts de notre mandat et j'ai envie de dire « déjà » tant j'ai l'impression que tout est allé très vite.

Il faut se rappeler de l'immense chantier qui était devant nous, ce n'était pas une petite affaire que de fusionner 4 districts qui avaient passé des décennies à cultiver leurs différences.

De mettre en place un championnat séniors où dès le départ chacun savait que de nombreuses équipes allaient connaître les affres de la descente.

De réorganiser des compétitions de jeunes en fonction des contraintes géographiques,

De gérer un patrimoine éclaté sur le territoire girondin,

De trouver de nouvelles ressources notamment par la recherche de partenariats.

Voilà quelques exemples de ce qui nous attendait de ce qui vous attendait et grâce à vous tous ce qui paraissait comme une véritable gageure, est devenue réalité.

Vous avez démontré toute la vitalité du football girondin et j'en ai vu l'expression lors de ces deux derniers week-ends.

Il y a quinze jours les finales des coupes ont réuni 34 équipes durant trois jours sur le site de Mérignac-Arlac ce fut une belle fête du football girondin à laquelle un très nombreux public a participé.

Le week-end dernier, ce sont les installations des Antennes du Lac qui accueillait le samedi les U8-U9 et le dimanche les U6-U7, pour la première fois l'ensemble des clubs de la Gironde se trouvait rassemblé en un même lieu où se sont côtoyés des milliers de jeunes joueurs sur les deux jours.

Ces deux événements témoignent du chemin que nous avons parcouru ensemble ces trois dernières saisons, ils sont la parfaite illustration du formidable potentiel du football girondin, potentiel confirmé par la hausse sensible du nombre de licenciés (+ 6,5%).

Ces derniers mois, lors des rencontres avec les clubs que nous avons organisées sur l'ensemble du département, j'ai été frappé par la qualité des échanges et leur caractère très majoritairement constructif ce qui semblerait indiquer que nous avons emprunté la bonne direction.

Pour autant je suis conscient que tout n'est pas parfait, il reste des choses à améliorer, quelques chantiers à développer c'est ce qui doit guider notre action lors de la prochaine saison.

Développer des nouvelles pratiques comme le foot à effectif réduit ou le foot en marchant, le Futsal et le Beach Soccer et bien d'autres.



Profiter de l'énorme engouement que suscite la Coupe du Monde de football féminin qui va sans conteste générer un nouvel afflux de licenciées qu'il faudra accueillir dans les meilleures conditions tant en termes d'équipements que d'encadrement, reconnaissons qu'aujourd'hui ce n'est pas pleinement satisfaisant.

Enfin nous devons nous pencher sur les difficultés rencontrées par les clubs les plus fragiles afin d'imaginer un accompagnement mieux ciblé car le football girondin a besoin de toutes ses composantes sur l'ensemble de son territoire.

Je profite de cette tribune pour féliciter nos salariés pour le travail accompli.

Soyez assurés que les salariés, les élus et les bénévoles qui œuvrent au sein des différentes commissions seront à votre écoute pour améliorer ce qui peut l'être dans le contexte d'un championnat enfin stabilisé. C'est avec cette garantie que je vous souhaite le meilleur pour la saison à venir.

Nicolas SOULÉ appelle à se présenter sur l'estrade M. Jean-Michel BOULE, Président de la Commission des Affaires Electorales.

QUORUM / INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ELECTORALES.

Le Président de la Commission des Affaires Electorales Jean-Michel BOULE indique que le quorum est atteint (voir précisions détaillées ci-dessous) et que l'Assemblée Générale peut donc se dérouler.

Clubs convoqués :
234 clubs / 822 voix

Quorum nécessaire à l'ouverture de l'AG Ordinaire
(1/3 des clubs, la moitié des voix) :
78 clubs / 411 voix

Chiffres à la clôture de l'émargement :
171 clubs / 678 voix

VOTE « TEST »

Nicolas SOULÉ, Directeur du District de la Gironde précise les modalités de fonctionnement des boîtiers pour le vote électronique et dévoile la question « test. »

VOTE N° 1 :
L'EQUIPE DE FRANCE SERA-T-ELLE CHAMPIONNE DU MONDE CETTE ANNEE ?

Résultat majoritaire du vote « test » :

- **Oui : 368**
- **Non : 266**
- **Abstentions : 44**

Il donne ensuite la parole à M. Saïd ENNJIMI, Président de la L.F.N.A.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

M. Saïd ENNJIMI - Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine salue toute l'assemblée.

Il remercie Alexandre GOUGNARD pour cette invitation et indique que le District de la Gironde est la locomotive de la LFNA notamment par sa taille et son nombre de licenciés.

Il précise que la Ligue a atteint la barre des 198 000 licenciés cette saison.

Quelques difficultés toutefois sur les Seniors et sur les U19.

Plus belle grosse progression au niveau national en arbitrage Féminin puisque de 74, la LFNA est passée à 104.

Il présente le nouveau barème disciplinaire aggravé qui sera proposé aux votes des clubs. Il insiste sur le fait que certaines incivilités sont inadmissibles.

Un mot sur les infrastructures (FAFA) et la structuration, il invite les collectivités territoriales et en particulier dans la ruralité à essayer de tisser des liens. Une conférence est prévue début septembre avec l'ensemble des maires des communes afin d'essayer de construire ensemble quelque chose.

Il évoque ensuite la centaine de clubs primés pour le Label Seniors.

Il incite les clubs à s'engager via l'opération « Service Civique » afin de dégager et soulager les bénévoles des clubs. Un mot sur le sportif pour stipuler que l'ensemble des clubs de R1 Féminine a décidé de ne constituer qu'une seule poule pour la saison 2019/2020.

Il rappelle également l'objectif de la professionnalisation des désignations afin de réduire le montant de la caisse de péréquation qui est sollicitée à ce jour auprès des clubs de R1, R2 et R3.

Sur le plan financier, M. Saïd ENNJIMI indique qu'il n'y aura pas d'augmentation à attendre.

Il évoque ensuite quelques mots sur le contexte budgétaire de la LFNA et remercie les clubs de toute la confiance qu'ils lui accordent.

Il s'excuse de devoir quitter cette Assemblée Générale pris par d'autres obligations sportives.

Alexandre GOUGNARD le remercie pour son intervention et lui assure de son soutien.

La parole est donnée au Secrétaire Général, Joël LALANNE. Celui-ci fait voter l'adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Décembre 2018 à Léognan ainsi que le compte-rendu d'activité de la saison 2018/2019.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE à LEOGNAN

VOTE N° 2 :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2018 à LEOGNAN

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent ce procès-verbal.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 527
- Contre : 60
- Abstentions : 91

Il indique ensuite que le District de la Gironde compte **45 422 licenciés**.

Une évolution de + 2 343 licenciés soit + 6%

Les augmentations les plus significatives

- Foot animation féminin (+31.2%)
- Foot animation masculin (+13,5%)
- Arbitres (+2,5%)

Diminution les plus significatives

- Foot séniors Masculin (-2,5 %)

8 réunions d'information ont eu lieu du 18 Avril au 15 Mai 2019 avec environ 100 clubs présents :

- ✓ SAINT ANDRE DE CUBZAC
- ✓ SAINT LAURENT DU MEDOC
- ✓ LA BREDE
- ✓ LE TEICH
- ✓ COUTRAS
- ✓ COTEAUX BORDELAIS
- ✓ PONDAURAT
- ✓ SIEGE DU DISTRICT

Il remercie les clubs organisateurs pour leur accueil.



Joël LALANNE évoque les résultats sportifs de cette saison qui s'achève, à savoir :

CHAMPIONS DE GIRONDE

SENIORS

PESSAC ALOUETTE ou COCARDE DE ST LAURENT ou UNION ST BRUNO (les rencontres se dérouleront après cette Assemblée)

SENIORS FÉMININE À 11

GRADIGNAN 1

SENIORS FÉMININE À 8

VALLEE DE DORDOGNE 1

CHAMPIONNAT FUTSAL

GIRONDINS FUTSAL 3

CHAMPIONNAT U19

BORDEAUX METROPOLE 1

CHAMPIONNAT U17

ST SEURIN JUNIOR 1

CHAMPIONNAT U15

GJ RIVE DROITE 1

CHAMPIONNAT U13

BOULIAC 1 ou BASSIN D'ARCACHON 1 ou ST ANDRE DE CUBZAC 1

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE

SECUCAF 1

CHAMPIONNAT FOOT LOISIR + 35 ANS

CARIGNAN 1

CHAMPIONNAT FOOT LOISIR + 30 ANS

LUDON MEDOC 1

LES COUPES DE GIRONDE

COUPE DE GIRONDE SEAT-SKODA

FC DU GRAND ST EMILIONNAIS

COUPE DU DISTRICT SENIORS

LUSITANOS CENON

COUPE DE GIRONDE SENIORS FEMININES A 11

FC GIRONDINS DE BORDEAUX 2

COUPE DE GIRONDE SENIORS FEMININES A 8

AS GRAYAN NORD MEDOC

COUPE DE GIRONDE U19

STADE BORDELAIS 1

COUPE DU DISTRICT U19

STADE ST MEDARDAIS

COUPE DE GIRONDE U17 CREDIT AGRICOLE

JEUNESSE VILLENAVAISE

COUPE DU DISTRICT U17

EYSINES 1

COUPE DU DISTRICT U17 FEMININES

GJ COBAMM

COUPE DE GIRONDE U15

MERIGNAC SA 1



COUPE DU DISTRICT U15

LEGE CAP-FERRET 1

COUPE DE GIRONDE FOOT ENTREPRISE

LE BON JOUET 1

CHALLENGE DES RESERVES FOOT ENTREPRISE

AMATEURS FC AQUITAIN 1

COUPE DE GIRONDE FOOT LOISIR + 35 ANS

CARIGNAN 1

COUPE DE GIRONDE FOOT LOISIR + 30 ANS

TALENCE ALLIANCE 2

COUPE DE GIRONDE FOOT LOISIR LIBOURNAIS/BLAYAIS

BERSON 1

COUPE DE GIRONDE FUTSAL

AJ FUTSAL 1

Joël LALANNE tient à remercier tous les clubs, les bénévoles des Commissions ainsi que les salariés pour le travail accompli.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2018/2019

VOTE N° 3 :

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2018/2019

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent ce compte rendu.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 612
- Contre : 25
- Abstentions : 41

Nicolas SOULÉ donne ensuite la parole à Jean-Luc BIDART, Vice-Président Délégué du District de la Gironde et Président de la Commission Statuts et Règlements.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES TEXTES

Jean-Luc BIDART annonce que 2 votes seront à effectuer :

- Le règlement financier
- Les Règlements Sportifs

Proposition de modification

REGLEMENT FINANCIER

ARTICLE 2 - MODALITES DE REGLEMENT

2. LES RELEVES DE COMPTES

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>ARTICLE 2 - MODALITES DE REGLEMENT 2. LES RELEVES DE COMPTES</p> <p>Les refacturations des frais d'arbitres (hors caisses de péréquation) et les amendes disciplinaires seront appelées au travers des relevés de comptes.</p> <p>Cinq relevés de comptes sont générés chaque saison. Ils sont respectivement arrêtés aux dates suivantes :- -31 octobre N,- -31 décembre N,- -28 février N+1,- -30 avril N+1,- -30 juin N+1,-</p> <p>Le club doit faire parvenir son règlement au District avant la date limite de paiement inscrite sur le relevé, lors de mise à disposition sur FOOTCLUBS de celui-ci.</p> <p>Au mois de juillet N+1, les éventuels soldes débiteurs et les régularisations liées aux caisses de péréquation feront l'objet d'un dernier appel de fonds.</p>	<p>ARTICLE 2 - MODALITES DE REGLEMENT 2. LES RELEVES DE COMPTES</p> <p>Les refacturations des frais d'arbitres (hors caisses de péréquation), les amendes disciplinaires et administratives seront appelées au travers de relevés de comptes mensuels qui feront l'objet d'un règlement par prélèvement bancaire.</p> <p>Le mode préférentiel de règlement reste le prélèvement automatique.</p> <p>Pour les clubs n'ayant pas encore opté pour ce mode de règlement, le règlement des relevés, par virement ou par chèque, devra parvenir au District au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé mis à disposition dans FOOTCLUBS.</p> <p>Au mois de juillet N+1, les éventuels soldes débiteurs et les régularisations liées aux caisses de péréquation feront l'objet d'un dernier appel de fonds.</p>

VOTE N° 4 :

REGLEMENT FINANCIER

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent le règlement financier.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 544
- Contre : 43
- Abstentions : 91

Proposition de modification

RÈGLEMENTS SPORTIFS (PARTIE GÉNÉRALE)

Art 5 - OBLIGATIONS

Alinéa 4 : Domaine des Educateurs (*création d'une annexe 2 spécifique*)

Art 14 : ARBITRES

CHAMPIONNAT D3/D4 : JOUEUR / REMPLACANT

- La désignation d'un « joueur remplaçant / arbitre assistant » ne pourra se faire qu'en début de match et à la mi-temps.
- Aucun changement en cours de rencontre n'est possible.
- L'équipe peut avoir 2 « joueur remplaçant / arbitre assistant » par match soit 1 par mi-temps.
- Un joueur titulaire en 1^{ère} mi-temps peut être « joueur remplaçant / arbitre assistant » en seconde mi-temps.
- Le capitaine devra avertir avant la reprise de la 2^{ème} mi-temps l'arbitre central du changement d'arbitre assistant.

Art 20 : FUSIONS, ENTENTE, GROUPEMENT

1- Entente Seniors Féminine à 11 :

Une entente entre deux clubs seniors, excepté la 1^{ère} division du District (D1), pourra être créée dans le respect de l'article 39bis des Règlements Généraux de la FFF et des dispositions suivantes.

Création d'une ANNEXE 3 spécifique à l'épreuve des tirs aux buts

RÈGLEMENTS COMPÉTITIONS SENIORS

- Mise à jour de la pyramide des compétitions seniors masculines de la D1 à la D4
- D1 - 2 poules, D2 - 4 Poules, D3 - 8 poules, D4 - 10 poules (sous réserve des engagements)
- En Départemental 4, confection de poules à 10 équipes
- Création d'un critérium à 7

RÈGLEMENTS COMPÉTITIONS FÉMININES

Art 3 : CHAMPIONNAT

Précisions concernant l'organisation des différentes compétitions féminines

CHAMPIONNATS U17F ET U13F

Les championnats U17F et U13F sont organisés en trois (3) phases et une (1) phase de Futsal

- (X) équipes U17F et U13F accéderont à un championnat Ligue constitué de 4 poules de 4 équipes (soit 16 équipes).
- Le nombre de montées de chaque District sera défini en début de saison sportive en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Les équipes restantes participeront au championnat de Gironde constitué en fonction du résultat des poules de brassages.

RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS JEUNES

- Une seule équipe par club est autorisée à participer à un même niveau de brassage 1 ou 2 ainsi qu'en championnat de Départemental 1.
- Dans les autres championnats de D2 ou de D3 plusieurs équipes d'un même club par poule seront possibles.

A – CHAMPIONNATS

- En départemental 1 (Phase 2) pour toutes les catégories : 2 poules de 10 équipes au lieu d'une poule de 12 équipes comme actuellement.

RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS U13

Art 6 : Règlement de l'épreuve

6.1.2 - Précision concernant le départage des équipes ex-aequo de la même poule

6.2 - Epreuve de jonglerie

Précision concernant l'organisation de cette épreuve technique

6.4.3 - Troisième phase - Championnats de Gironde

Deux équipes maximum par club pourront participer au même niveau de compétition (D1 à D5) sauf pour le dernier niveau (D6) sans limitation du nombre.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 JUIN 2019 à MARGAUX-CANTENAC

RÈGLEMENTS DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ
FOOTBALL ENTREPRISE
1. Championnat :

La date limite des engagements est fixée au 30 juin.

Art 6 : TYPE LICENCES - QUALIFICATION - EQUIPES

Les joueurs dont la licence a été enregistrée après le 31 janvier de la saison en cours ne pourront participer à une rencontre de compétition officielle départemental 1.

2. Coupes :

Création d'un règlement des Coupes

FUTSAL

Création du règlement championnat Futsal (championnat et coupe)

VOTE N° 5 :
RÈGLEMENTS SPORTIFS

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent le règlement sportif.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 535
- Contre : 70
- Abstentions : 73

Le Président, Alexandre GOUGNARD, prend la parole et commente les propositions d'aggravation des sanctions disciplinaires pour les cas d'agression à officiels.

PROPOSITION D'AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES POUR LES CAS D'AGRESSION A OFFICIELS
« Conformément à la décision de l'AG fédérale du 12 janvier 2002, le barème disciplinaire aggravé sera appliqué, dans le cas d'un vote positif des clubs lors de l'AG du 22 juin 2019, pour une durée déterminée, à savoir la saison 2019/2020 »

Acte de Brutalité / coup				
13.2 ☞ Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical				
Victime		Auteur		
			Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre		10 ans de suspension	15 ans de suspension
	hors rencontre		15 ans de suspension	20 ans de suspension
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	5 matchs de suspension	9 mois de suspension
		hors action de jeu	8 matchs de suspension	
	hors rencontre		12 matchs de suspension	18 mois de suspension
13.3 ☞ Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T inférieure ou égale à 8 jours				
Victime		Auteur		
			Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre		15 ans	20 ans
	hors rencontre		20 ans	25 ans
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	9 matchs de suspension	2 ans de suspension
		hors action de jeu	1 an de suspension	
	hors rencontre		2 ans de suspension	4 ans de suspension

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 JUIN 2019 à MARGAUX-CANTENAC

13.4 ☞ Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T supérieure à 8 jours				
Victime		Auteur	Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre		radiation	radiation
	hors rencontre		radiation	radiation
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	15 matchs de suspension	5 ans de suspension
		hors action de jeu	3 ans de suspension	
	hors rencontre		5 ans de suspension	7 ans de suspension
L'ensemble des suspensions s'entend de toutes fonctions officielles				

VOTE N° 6 :
PROPOSITION D'AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES POUR LES CAS D'AGRESSION À OFFICIELS

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent cette proposition.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 524
- Contre : 82
- Abstentions : 72

SIGNATURE DE LA CONVENTION FOOT EN MILEU SCOLAIRE

M. Jacques VANHUYSSSE, Inspecteur de l'Éducation Nationale et Alexandre GOUGNARD signent une convention Foot en milieu scolaire élaborée notamment par Bernard GRESSER, Membre du Comité de Direction.

Cette convention rappelle des principes fondamentaux et des valeurs partagés entre l'éducation nationale, l'USEP et le district de football pour :

- Le renforcement des principes de la République et des valeurs sportives
- L'égalité « filles – garçons »
- La lutte contre le harcèlement scolaire ;
- La sensibilisation à l'arbitrage afin de s'approprier les règles spécifiques à chaque APS, leur respect et l'engagement citoyen de chacun.

Elle acte également d'engagements forts entre tous les partenaires, engagements qu'il nous faudra continuer de développer avec une attention particulière pour :

- la diffusion et la valorisation des opérations nationales auprès des Ecoles Primaires publiques.
- la mise en œuvre et le développement de l'activité football à l'école en conformité avec les programmes de l'éducation nationale.

Cette convention, que nous signons aujourd'hui, a vocation à enclencher de nouvelles dynamiques autour du football, en lien avec des opérations spécifiques comme l'opération "foot à l'école" portée par la FFF et l'éducation nationale mais aussi autour de "Génération 2024" pour les écoles labellisées ou encore pour accompagner les établissements qui s'engagent dans le dispositif "Cours le matin, EPS l'après-midi". C'est donc ensemble que nous nous engageons à développer ainsi la pratique du football dans les écoles du département, avec vos clubs, avec l'USEP et avec le District de Gironde.

REMISE DES RECOMPENSES « CHALLENGE DU FAIR PLAY » SAISON 2018/2019

Philippe GOUBET, Président de la Commission du Fair-Play remet les récompenses aux clubs méritants sans oublier de remercier les Membres de sa Commission pour le travail accompli :



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 JUIN 2019 à MARGAUX-CANTENAC

- **U19 DEPARTEMENTAL 1** FC CUBNEZAIS
- **U17 DEPARTEMENTAL** AS TAILLANAISE
- **U15 DEPARTEMENTAL 1** US LÈGE CAP-FERRET

- **SENIORS D1 FEMININE** FCE MERIGNAC-ARLAC 2
- **SENIORS D1 - CLUB VIP** UNION SAINT BRUNO
- **SENIORS D1 - FOOT ENTERPRISE** AS CAMPUS THALES BORDEAUX

REPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

(VACANCE D'UN SIÈGE)

ARTICLE 13.3 DES STATUTS DU DISTRICT DE LA GIRONDE

LO PINTO Yannick

VOTE N° 7 :

PROPOSITION DE REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

Les Présidents et/ou représentants des clubs adoptent cette proposition.

Résultat majoritaire du vote :

- Pour : 538
- Contre : 71
- Abstentions : 69

REMISE DE MEDAILLES LFNA

Alexandre GOUGNARD effectue la remise des récompenses des médailles décernées par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

MEDAILLES d'ARGENT

ALLEMAND Jean René

Commission des Délégués

DUCORNETZ François

Président CA PONDAURAT

Représenté par M. VIDAL Patrick

GASTON Jean Marie

Commission du Statuts et Règlements / Appel

BOUVET Claude

Dirigeant ST.J.MACAUDAISE

DUBEARN Marie Noelle

Dirigeante FC. DES GRAVES

EXCUSÉE

MARECHAL Nadine

Secrétaire US. COUTRAS

Représentée par Jean-Michel Trély

MEDAILLES VERMEIL

BALAYRE Robert

Dirigeant US. LAMOTHE MONGAUZY

BESNARD Joel

Commission des Compétitions Séniors

BIRON Rafaëlle

Présidente ES FRONSADAIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 JUIN 2019 à MARGAUX-CANTENAC

BUISINE Didier

Président SECUCAF

LESTRADE Gilles

Dirigeant PATRONAGE BAZADAIS

MEDAILLES d'OR

BOESSO Jean

Commissions des Compétitions Séniors et Appel

BOULE Jean Michel

Commission Litiges / Electorales / Statuts Règlements

RABOISSON Monique

Commissions Litiges / CDA

PRESENTATION DES NOUVELLES PRATIQUES

Alexandre GOUGNARD fait une présentation des nouvelles pratiques que la FFF et le District souhaitent mettre en place afin de redynamiser une partie de ses adhérents.

PRÉSENTATION DES NOUVELLES PRATIQUES



LE FOOT LOISIR

Au travers de challenges organisés avec les Clubs

A la Carte via une plateforme de réservation

- Foot en marchant
- Foot-golf
- Beach-soccer
- Foot à 8 ou à 7
- Foot à 5
- Futnet
- E.Foot





LE FOOT EN MARCHANT



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

SAISON 2019 – 2020

OBJECTIF

ACCOMPAGNER CETTE PRATIQUE
DE SPORT SANTÉ
QUI VA SE DÉVELOPPER



PLAN D' ACTIONS



Proposition

Aller à la rencontre les clubs proposant cette pratique + invitation des autres

Elaboration avec les clubs d'une offre adaptée à leurs souhaits

Profiter des temps libres de ce public (actifs en horaires décalés, demandeurs d'emplois, retraités etc..) pour jouer sur des créneaux inutilisés dans les clubs : matin en semaine

Rassemblement départemental et régional de fin saison

Les incontournables :

- Les joueurs doivent uniquement marcher
- 3 touches de balle maximum
- Le ballon ne doit pas dépasser la hauteur des hanches
- La surface de réparation : les joueurs ne peuvent pas y rentrer et le gardien ne peut pas en sortir
- Distance de 2m entre le ballon et les joueurs adverses pour toutes les remises en jeu (touches, corners, coups franc)
- Les touches s'effectuent aux pieds
- Le gardien relance au pied ou à la main
- Les tacles, charges et contacts sont interdits
- Les coups francs sont tous indirects
- Interdiction de marquer directement sur l'engagement et de son propre camp.

DIPLOMES DES BENEVOLES

Les 2 chefs de délégation Joël LALANNE et Frédéric HUGUET remettent les diplômes aux bénévoles qui ont assisté à la finale de la Coupe de France à Paris. Il s'agit de :

- BURTAUX Sylvain
- TESSANDIER Jean Claude
- SIMON Fabrice
- LAGONNELLE Pascal
- PASQUET Catherine
- PREVOST Christiane
- BRICOUT Jean Claude
- MARCHESSEAU Benjamin
- SANCHEZ Théo
- CERVANTES Henry
- LUCAS Serge
- GUILLOT Patrick
- CHOLLOUX Eric
- CILLARD Frédéric
- PONCY Patrick



REMISE DES RECOMPENSES DU CHALLENGE P.E.F. DE LA LFNA

Mme Harlem ZAYAR (Technicienne LFNA) procède à la remise des récompenses du Challenge P.E.F. de la LFNA - Saison 2018/2019 – dédiée au club de **GAURIAGUET-PEUJARD**.

REMISE DE LA PLAQUETTE FFF A L'OCCASION DE SON 100^{ème} ANNIVERSAIRE

Le CML FLOIRAC et notamment son Président Jean-Luc DEBANDE se voit remettre la plaquette fédérale du centenaire de son club en présence de Michel DESCHAMPS, bénévole au club.

REMISE DE MEDAILLES LFNA – SAISON 2017/2018

Alexandre GOUGNARD effectue la remise des récompenses des médailles décernées par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine la saison dernière.

YNESTA JEAN-MARC

AS. AMBARES

CAZALA CLAUDE

Commission Féminine

PREVOST CHRISTIANE

Présidente du club du CA SALLOIS

DOTATIONS FORMATION « ARBITRE ASSISTANT BENEVOLE CLUB »

M. Patrick GRENIER, Président de la Commission Départementale des Arbitres et Samir ZOLOTA, Président du Pôle Arbitrage remettent des dotations (coupe-vent offert par le District de la Gironde) destinées à la centaine d'Arbitres Assistants Bénévoles Club qui ont suivi une formation dispensée par Sandra RENON (Conseillère Technique Régionale en Arbitrage).

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Alexandre GOUGNARD – Président du District de la Gironde invite les clubs à rejoindre les terrains de Foot de Margaux pour assister aux ½ Finales et Finale de la Départementale Seniors 1 et de se restaurer par la suite grâce à la mobilisation des bénévoles du club CMS HAUT MEDOC.

Il demande aux clubs une dernière réflexion :

La Fédération Française de Football a lancé un dispositif qui s'appelle le dispositif des 100 Femmes Dirigeantes. Sur la Gironde, 25 dames seront amenées à suivre un cursus de formation auprès de la FFF afin que celles-ci puissent assurer des postes à responsabilités. N'Hésitez pas à nous contacter pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Bonnes vacances à tous.

Clôture cette Assemblée Générale à 17h15.

Le Président du District,
Alexandre GOUGNARD

Le Secrétaire Général,
Joël LALANNE



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018/2019

Raymond GAUD – Trésorier Général

Frédéric HUGUET – Président de la Commission des Finances





PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2018/2019	2017/2018	Évolution	
Produits de fonctionnement	1 068 248 €	978 388 €	+89 860 €	+9.2%
Marge globale	385 273 €	509 193 €	-123 920 €	-24.3%
Charges de fonctionnement	433 393 €	377 294 €	+56 099 €	+14.9%
Impôts et taxes	39 723 €	44 589 €	-4 866 €	-10.9%
Charges de personnel	570 338 €	698 129 €	-127 791 €	-18.3%
Dotations aux amortissements	47 884 €	52 432 €	-4 548 €	-8.7%
Résultat courant non financier	-60 333 €	-161 371 €	+101 038 €	+62.6%
Résultat financier	-4 568 €	9 728 €	-14 296 €	
Résultat courant	-64 901 €	-151 644 €	+86 743 €	+57.2%
Résultat exceptionnel	257 392 €	23 314 €	+234 078 €	
Résultat de l'exercice	192 454 €	-128 461 €	+320 915 €	

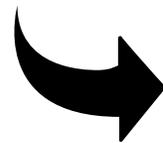


PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

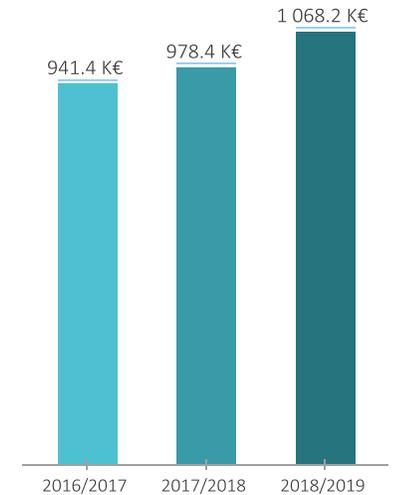
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

2018/2019	1 068 248 €
2017/2018	978 388 €



+9.2%

+89 860 €

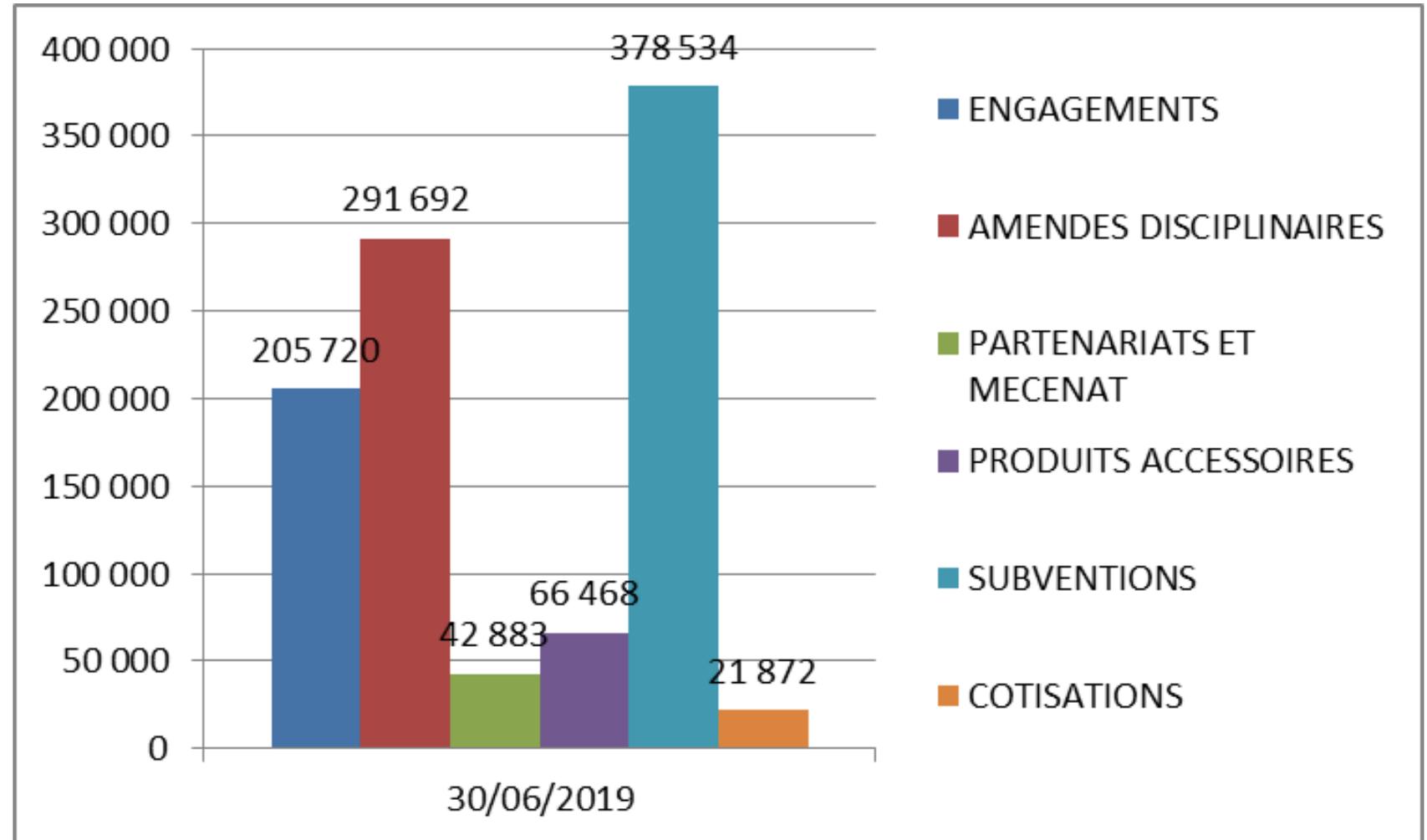




PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

DETAIL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

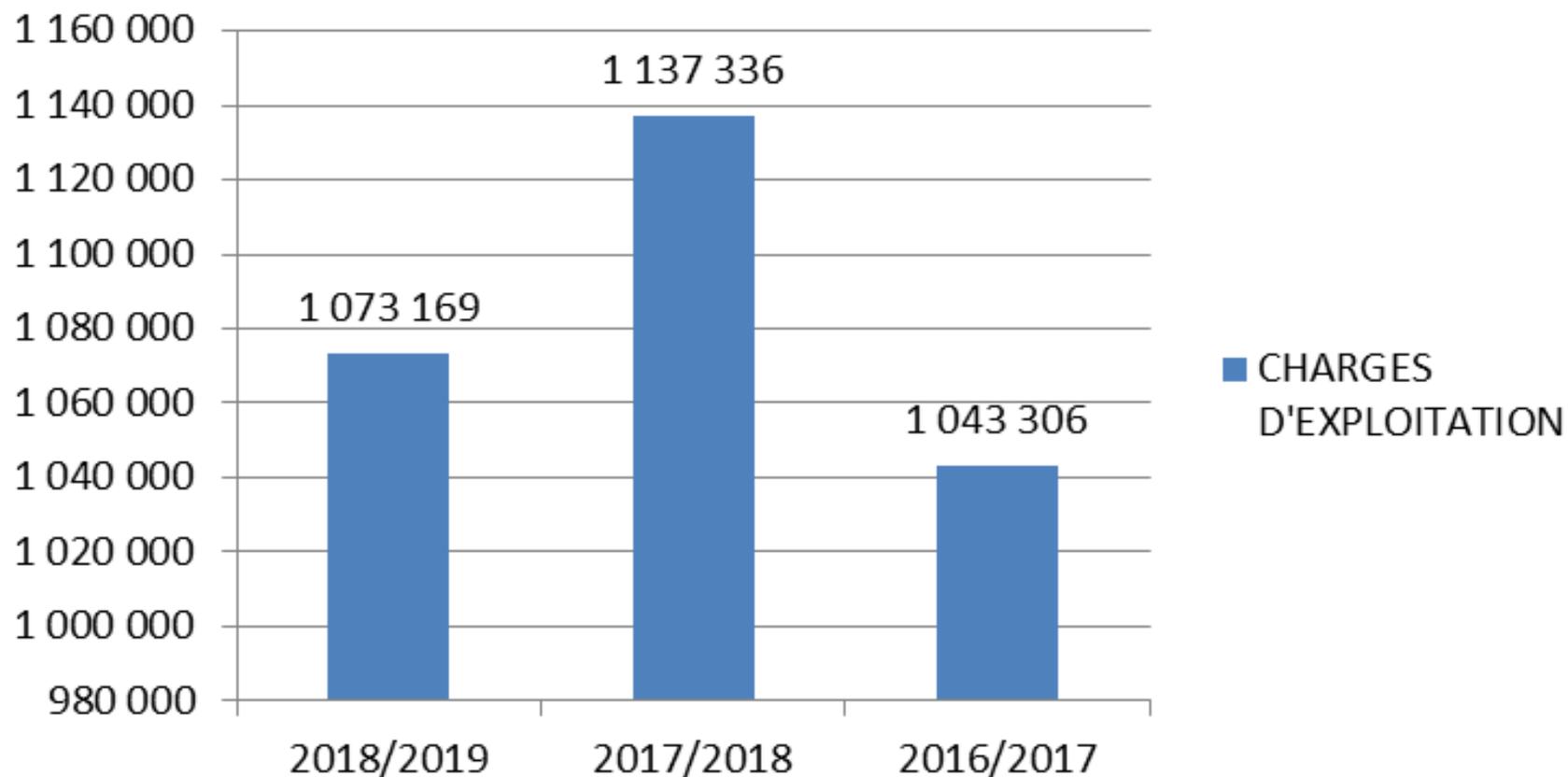




PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

CHARGES D'EXPLOITATION

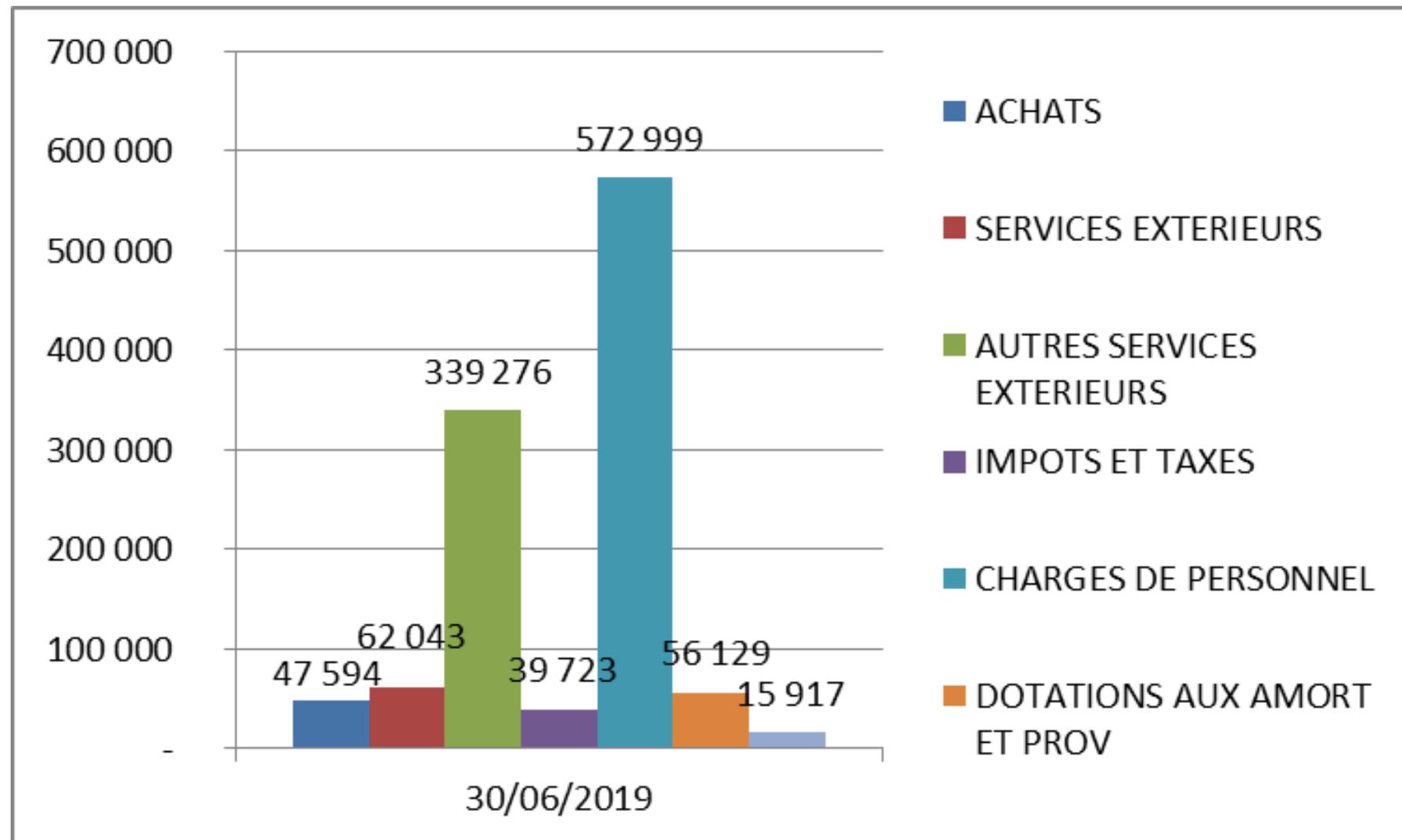




PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

DETAIL CHARGES D'EXPLOITATION





PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2018/2019	433 393 €
2017/2018	377 294 €

% Produits

40.57%

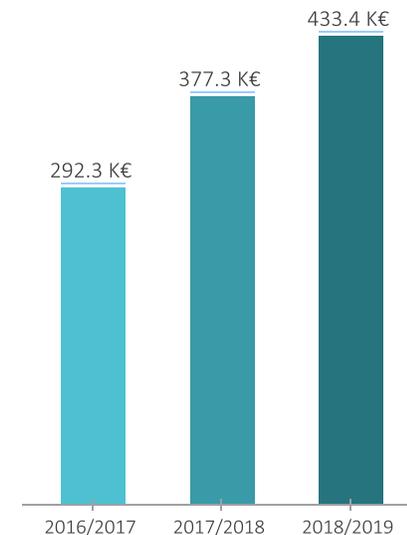
38.56%



+14.9%

+56 099 €

Produits de fonctionnement : +9.2%

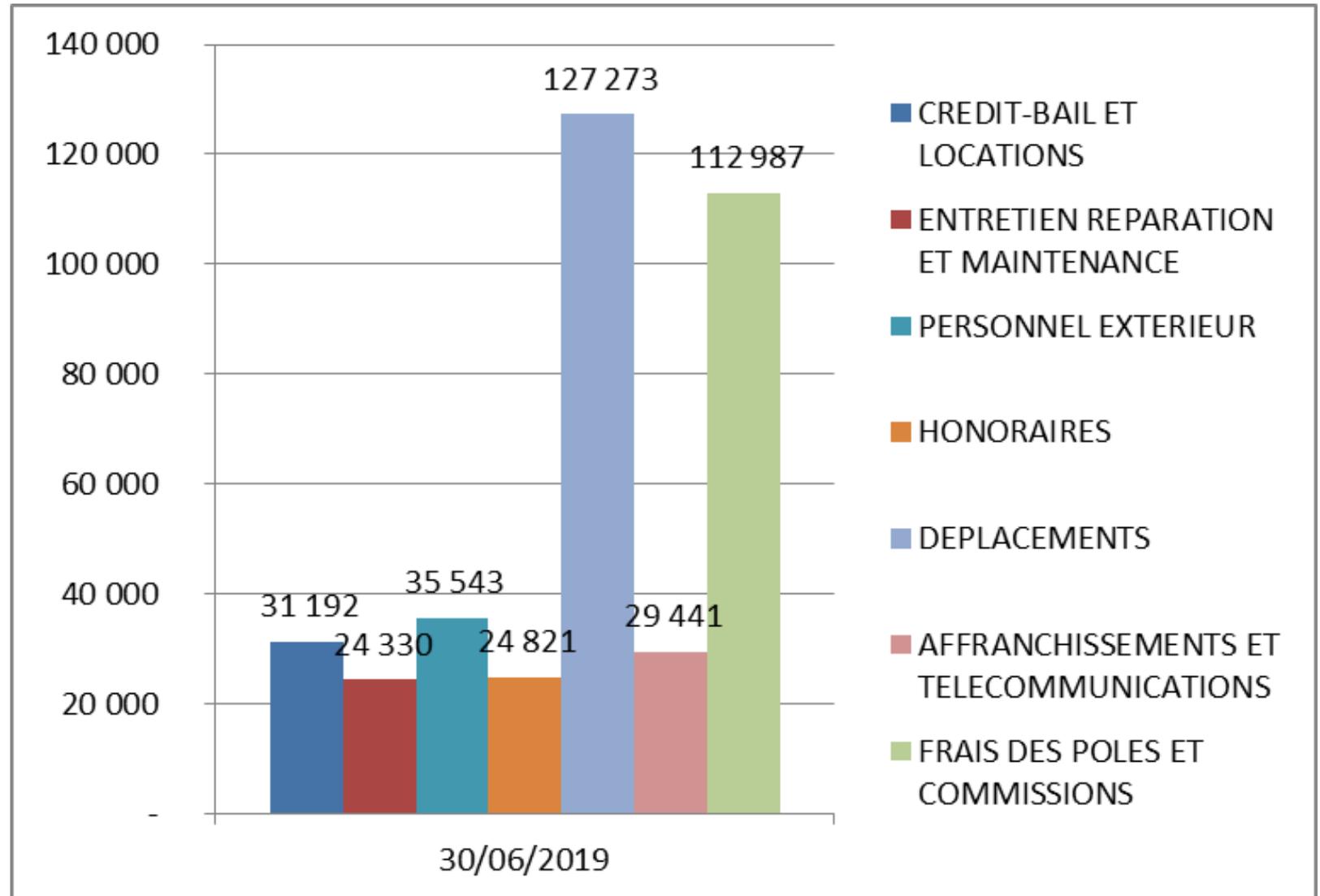




PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

DETAIL CHARGES EXTERNES



FRAIS DE DEPLACEMENTS Y COMPRIS ABANDONS DE FRAIS POUR 60 511 €



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

DETAIL DES CHARGES DE PERSONNEL

	2018/2019	2017/2018	VARIATION	%
SALAIRES BRUTS	404 014	486 248	-82 234	-16.91%
CHARGES SOCIALES	149 905	203 654	-53 749	-26.39%
TAUX DE CHARGES SOCIALES	37.10%	41.88%		0.00%
CHARGES FISCALES	27 990	33 094	-5 104	-15.42%
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	16 419	8 228	8 192	99.56%
PERSONNEL EXTERIEUR	35 543		35 543	
REPRISE PROVISION IFC		-37 167	37 167	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	633 871	694 056	-60 185	-8.67%



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

RESULTAT DE L'EXERCICE

	2018/2019	2017/2018	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	-60 333	-161 371	101 038
RESULTAT FINANCIER	-4 568	9 728	-14 296
RESULTAT EXCEPTIONNEL	257 392	23 314	234 078
RESULTAT NET COMPTABLE	192 454	-128 461	320 915

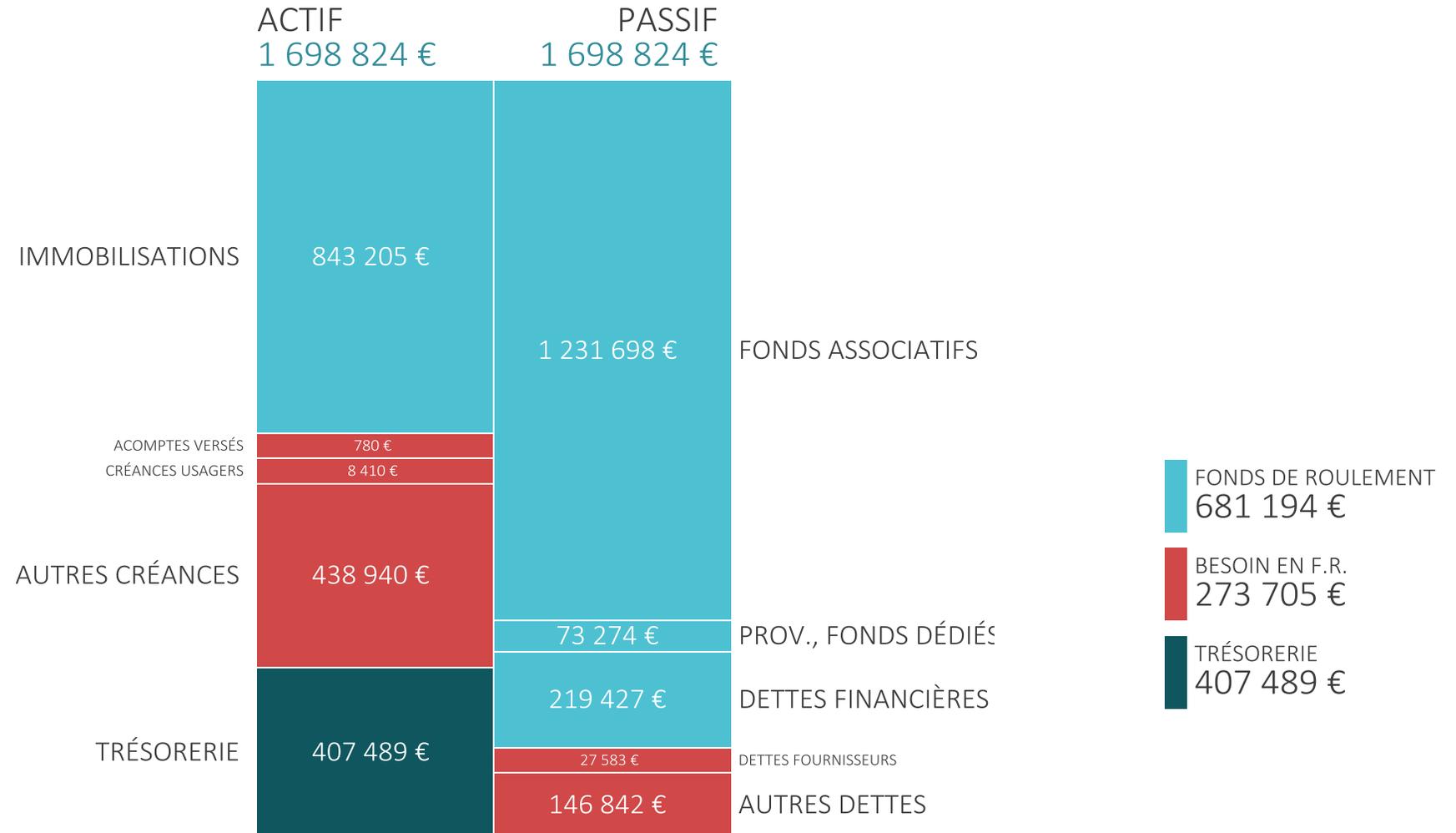
LE RESULTAT EXCEPTIONNEL EST DU A LA PLUS-VALUE SUR LA CESSION DU BATIMENT DE STE HELENE



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

BILAN AU 30/06/2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**DISTRICT DE LA GIRONDE
DE FOOTBALL**

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 4, Rue Pierre Duhaa
33520 BRUGES

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 Novembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Juin 2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Comité de Direction et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les

comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 7 Novembre 2019

Alexandre Cattin
Commissaire aux comptes

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018/2019



PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ET DU POSTE AUTRES RESERVES

	FONDS PROPRES AVANT AFFECTATION	MONTANTS A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION	FONDS PROPRES APRES AFFECTATION
FONDS ASSOCIATIFS	963 772.69		-67 280.08	896 492.61
AUTRES RESERVES	2 579.24	2 579.24		
RESERVES POUR INVESTISSEMENTS			262 313.69	262 313.69
RESULTAT DE L'EXERCICE	192 454.37	192 454.37		
TOTAL	1 158 806.30	195 033.61	195 033.61	1 158 806.30

**PROPOSITION D'AFFECTATION DE LA PLUS-VALUE RELATIVE A LA CESSION
DU SITE DE STE HELENE EN RESERVE POUR INVESTISSEMENTS**



PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2019/2020

Raymond GAUD – Trésorier Général

Frédéric HUGUET – Président de la Commission des Finances





PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2019/2020

Raymond GAUD
Frédéric HUGUET

DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL - BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020

CHARGES	Montants en €	PRODUITS	Montants en €
CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises et matières premières		Ventes de marchandises	
Variation de stock marchandises et matières premières		Production vendue de biens	
Autres achats non stockés	27 630	Prestations de services	584 400
Services extérieurs	53 575	Montants nets produits d'exploitation	
Autres services extérieurs	285 140	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	
Impôts, taxes et versements assimilés	34 995	Production stockée	
Salaires et traitements & Charges sociales	554 496	Production immobilisée	
Autres charges sociales	14 000	Subventions d'exploitation	345 077
Subventions accordées par l'association	1 200	Dons	60 000
Dotations aux amortissements	44 545	Cotisations	21 300
Dotations aux provisions		Legs et donation	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		Produits liés à des financements réglementaires	
Autres charges	16 977	Sous-total des autres produits d'exploitation	
Total des charges d'exploitation (I)	1 032 558	Total des produits d'exploitation (I)	1 010 777
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	
Dotations financières aux amortissements et aux provisions		De participations	
Intérêts et charges assimilés	5 800	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	
Différence négative de change		Autres intérêts et produits assimilés	1 400
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		Reprises sur provisions et transfert de charges	
		Différence positive de change	
		Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières (II)	5 800	Total des produits financiers (II)	1 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion		Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital		Sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		Reprises sur provisions et transfert de charges	11 783
Total des produits exceptionnels (III)	-	Total des produits exceptionnels (III)	11 783
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	1 038 358	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	1 023 960
SOLDE CREDITEUR = EXEDENT		SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	14 398
TOTAL GENERAL	1 038 358	TOTAL GENERAL	1 038 358

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**DISTRICT DE LA GIRONDE
DE FOOTBALL**

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 4, Rue Pierre Duhaa
33520 BRUGES

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 Novembre 2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 Juin 2019

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

1) Rémunération du Président

Personne concernée : Alexandre GOUGNARD, Président de l'association

Modalités : Le Président est rémunéré à hauteur de 1 000€ brut par mois depuis le 18 Novembre 2018.



Au titre de cette convention, le coût de la rémunération du Président au 30 Juin 2019 s'élève à 10 620,97€. La Ligne de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) a pris en charge 50% de son salaire brut, soit une participation de 3 700€ au titre de la saison 2018/2019.

Convention approuvée par le Comité de Direction du 29 Septembre 2018

Fait à Bordeaux, le 7 Novembre 2019

Alexandre Cattin
Commissaire aux comptes





PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DES TEXTES

- Proposition de modification de l'article 9.13 des règlements sportifs
Intégrer le mode d'intégration des forfaits généraux dans les championnats organisés sous forme de Brassages.
- Statut des Educateurs
- Modification du règlement compétition U13
Suppression du challenge jonglage
- Modification du règlement compétition Foot Loisirs
Changement d'appellation





Synthèse des éléments clés de l'étape 1

Attentes et finalités de l'étude

Synthèse des données Post Fusion

Vos attentes concernant :

les enjeux de la formalisation du Diagnostic Post Fusion

- Développer une vision uniforme et partagée Post Fusion du Football en Gironde
- Travailler vers plus de données factuelles de l'existant pour éviter les « interprétations »
- Identifier les problématiques actuelles et évolutions pertinentes
- Construire des réponses aux problématiques par des axes d'évolution à l'horizon 2030



LES DONNEES POST FUSION DU FOOTBALL GIRONDIN

Éléments clés du Football Girondin
Synthèse des données Post Fusion

DISTRICTS
AVANT FUSION
2015-2016

GIRONDE
ATLANTIQUE

BORDEAUX

GIRONDE EST

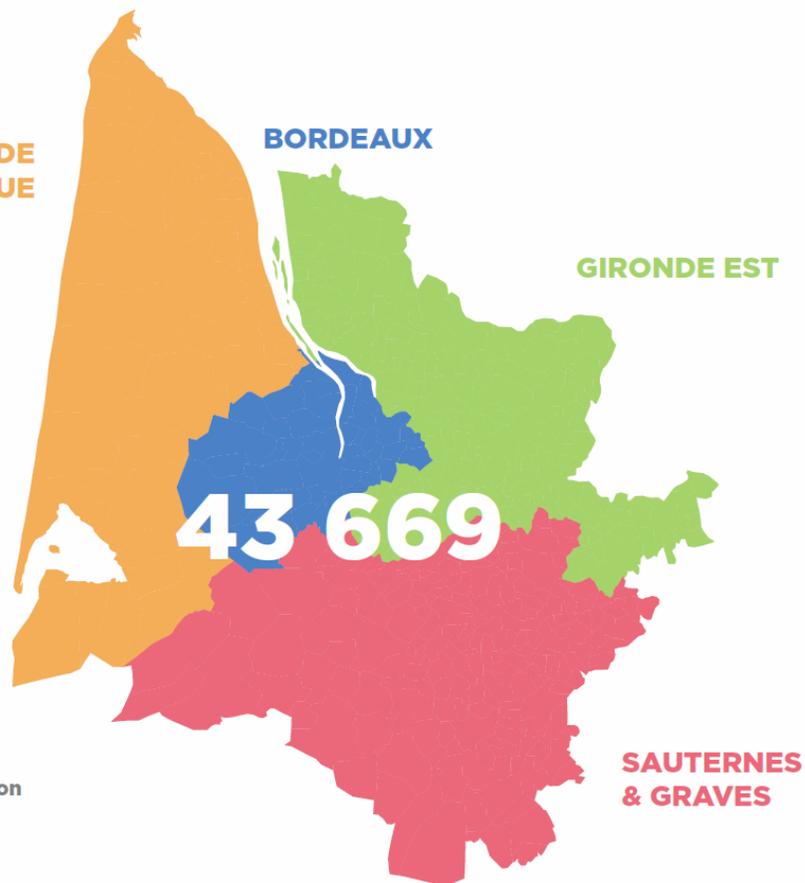
120 Dirigeants
Elus

265 Bénévoles

8 Salariés
Administratifs

5 Salariés
Techniciens

Résultat Exploitation
- 197 484€



DISTRICTS
APRÈS FUSION
2018-2019

DISTRICT GIRONDE

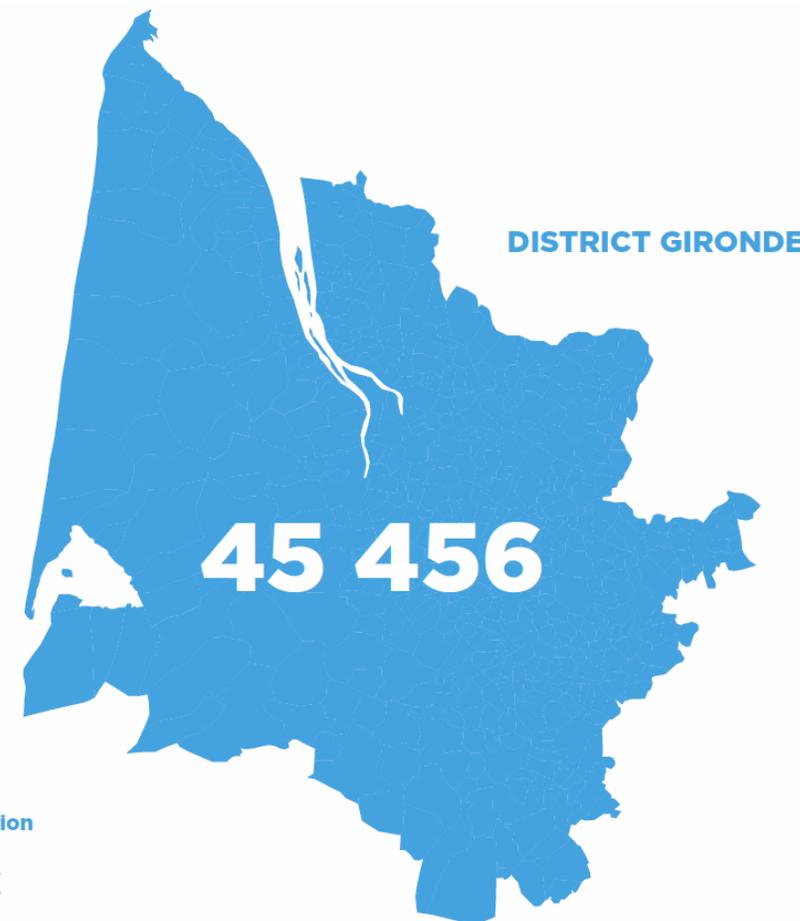
30 Dirigeants
Elus

243 Bénévoles

9 Salariés
Administratifs

5 Salariés
Techniciens

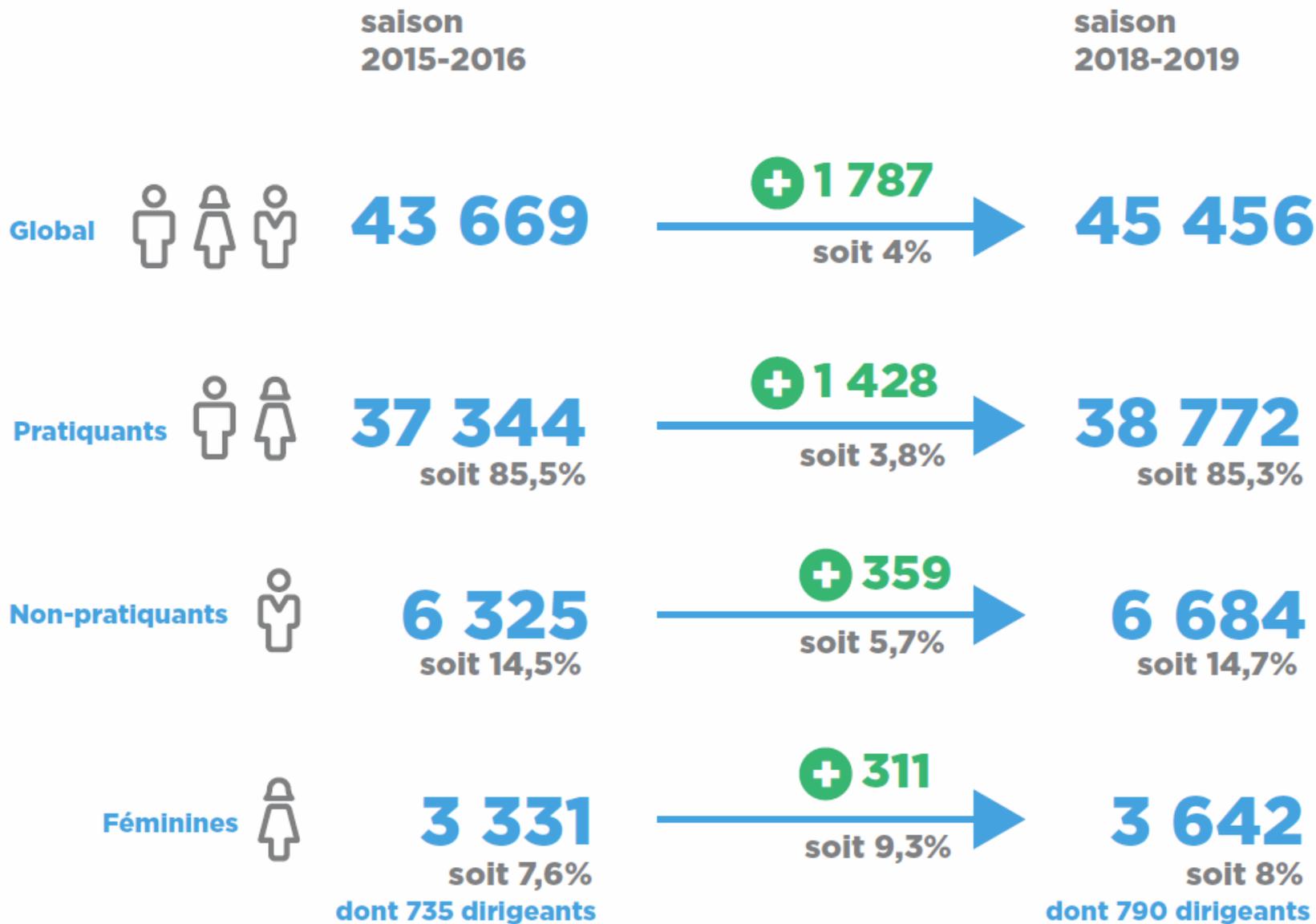
Résultat Exploitation
- 60 000€





Evolution des licences en Gironde POST FUSION

EVOLUTION DES LICENCES



EVOLUTION DES LICENCES PRATIQUANTS LIBRE

saison
2015-2016



33 784

+ 1 457

soit 4,3%

saison
2018-2019

35 241

soit 77,5%



<i>Seniors M</i>	9 084	— - 401 —>	8 863
<i>U19-U18</i>	1 626	— + 133 —>	1 759
<i>U17-U16</i>	2 308	— + 53 —>	2 361
<i>U15-U14</i>	2 998	— + 151 —>	3 149
<i>U13-U12</i>	3 856	— + 95 —>	3 951
<i>Foot animation</i>	11 515	— + 991 —>	12 506



<i>Seniors F</i>	822	— + 98 —>	920
<i>U18-U17-U16</i>	296	— + 103 —>	399
<i>U15-U14</i>	333	— + 34 —>	367
<i>U13-U12</i>	280	— + 95 —>	375
<i>Foot animation</i>	662	— + 108 —>	770

EVOLUTION
DES LICENCES
PRATIQUANTS
DIVERSIFIÉS

	saison 2015-2016		saison 2018-2019
<i>FUTSAL GLOBAL</i>	583	—  100 —>	483
<i>FOOT DÉTENTE</i>	1 848	—  129 —>	1 977
<i>FOOT ENTREPRISE</i>	1 123	—  76 —>	1 047

EVOLUTION DES LICENCES NON-PRATIQUANTS

	saison 2015-2016		saison 2018-2019
<i>TECHNIQUE</i> (éducateur/animateur)	847	— +120 —>	967
<i>DIRIGEANTS</i>	3 972	— +175 —>	4 147
<i>DIRIGEANTES</i>	735	— +55 —>	790
<i>ARBITRES</i>	490	— +20 —>	510
<i>AYANT DROIT</i>	281	— +2 —>	283
<i>TOTAL</i>	6 270	— +372 —>	6 752



EVOLUTION ET EXISTANT des CLUBS POST FUSION

EVOLUTION DES CLUBS POST FUSION

	saison 2015-2016	saison 2016-2017	saison 2017-2018	saison 2018-2019
 inactifs		3	9	9
 fusions		1	2(5)	2(7)
 groupements		2	3	5
 créations		3	8	11
total	244	240	229	229

EVOLUTION DES CLUBS POST FUSION

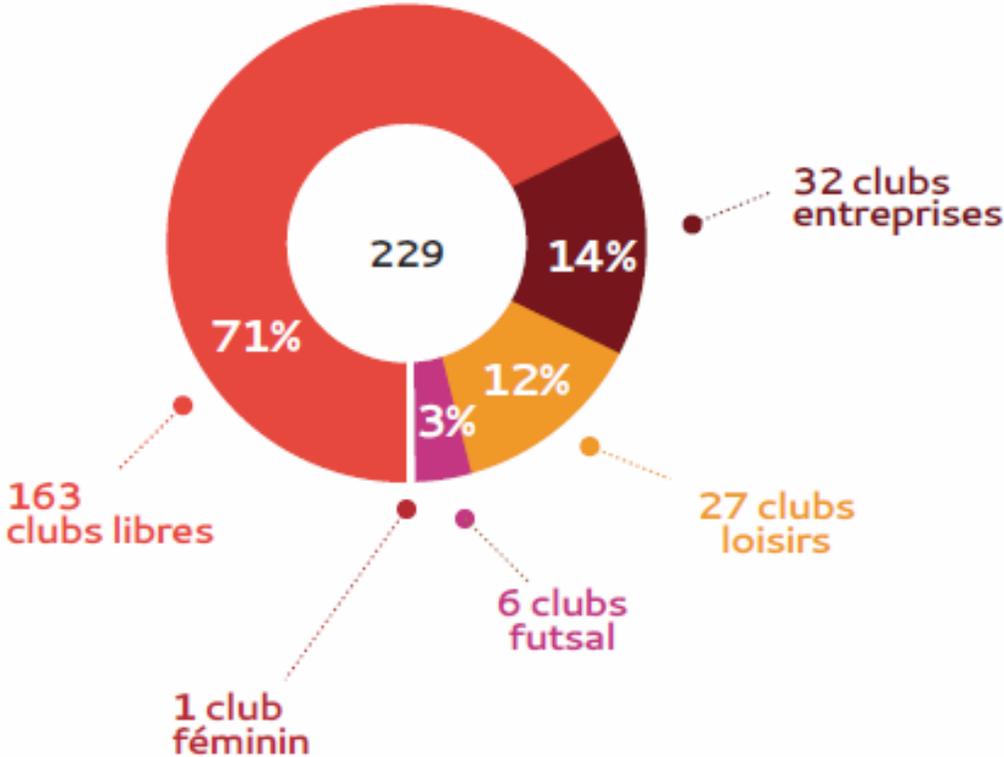
	Saison 15-16	Saison 16-17	Saison 17-18	Saison 18-19	Total
Inactifs		3	9	9	21
Fusions		1 (2)	2 (5)	2 (7)	9
Groupements			2	3	5
Créations			3	8	11
Total Clubs	244	240	229	229	

13 Bordeaux, 2 Sauternais, 4 Gironde Est, 2 Atlantique

1 Sauternais, 2 Gironde EST, 2 Atlantiques

2 Medoc, 1 Sauternais, 1 Rive Droite

TYPOLOGIE DE PRATIQUES DES CLUBS POST FUSION



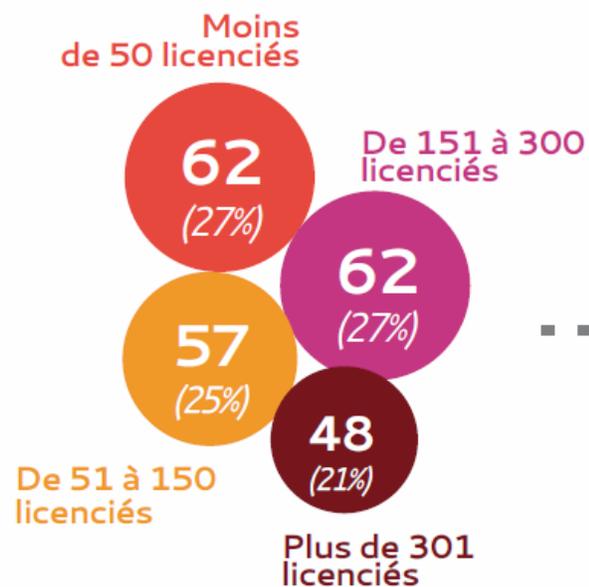
Typologie de Pratiques des CLUBS POST FUSION

Les 229 clubs Actifs Girondins sont répartis en :

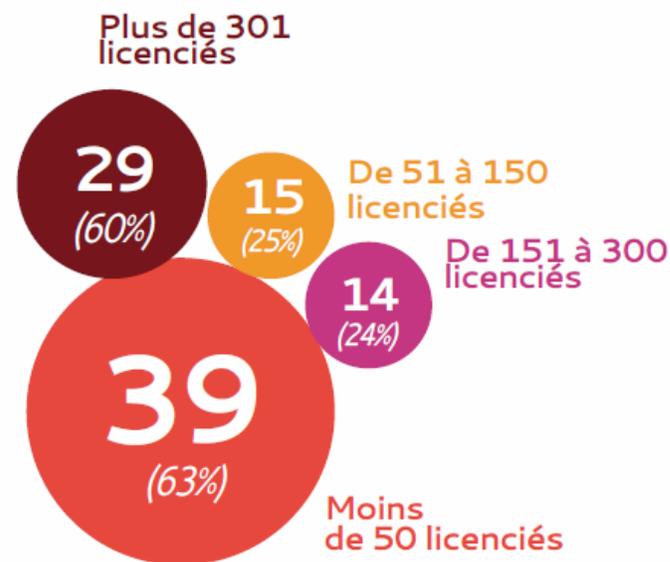
163 clubs Libres soit 71 %
32 clubs Loisirs soit 14 %
27 clubs Loisirs soit 12 %
6 clubs Futsal soit 2,6 %
1 club Féminin soit 0,4 %

TPOLOGIE QUANTITATIVE ET GÉOGRAPHIQUE DES CLUBS POST FUSION

NOMBRES DE CLUBS TOTAL



NOMBRES DE CLUBS EN MÉTROPOLE



NBRS DE LICENCES



Typologie Quantitative et Géographique des CLUBS POST FUSION

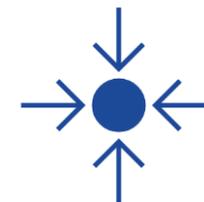
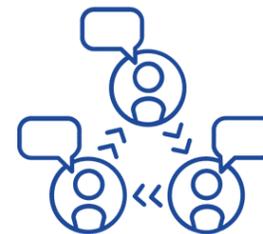
Licences	Nombre de clubs Total	%	Nombre de club en Métropole	%	Nombre de licences	%
Moins de 50	62	27%	39	63%	1717	4%
de 51 à 150	57	25%	14	25%	5235	13%
de 150 à 300	62	27%	15	24%	14050	34%
plus de 300	48	21%	29	60%	20154	49%
Total	229		97		41156	

Données Post Fusion du Football Girondin : les points clés

- Une augmentation de 1 787 licences (soit augmentation de 4 % entre saison 2016-2017 et 2018-2019)
- Baisse d'une seule typologie de licenciés : les séniors – 401 (soit diminution de 4,5 % entre saison 2016-2017 et 2018-2019)
- Baisse du Futsal (-18 %) et Foot Entreprise(-4%)
- Une perte de 15 clubs en 4 saisons : de 244 à 229
 - 5 fusions Concernant 14 clubs: hors Métropole
 - 21 clubs devenus inactifs en 3 saisons: 13 en Métropole
 - 11 Nouveaux clubs en 2 saisons : essentiellement en Métropole
- Un taux de Clubs libre de 71 %
- Peu de clubs de + de 300 licenciés (48) mais qui représente 60 % des licenciés
- Beaucoup de petits clubs Métropolitains (39, - de 50 licenciés)
- 75 % des licenciés sont dans des clubs au dessus de 150 licenciés

Point sur l'enquête

- Les enquêtes aux Clubs Girondins :



Méthodologie

Construction de l'enquête :

Artisans Conseils et Comité de Pilotage

Objectifs de retour questionnaires :

120 retours sur 240 clubs



116 Retours Enquêtes sur 229 clubs soit 50,6 %

Période de diffusion :

du 11 Octobre au 04 Novembre 2019

Modalités de diffusion :

- Mise en ligne site du District
- Diffusion mail aux Clubs
- Diffusion papier au sein des clubs.

Objectifs:

Cette enquête a pour objectif:

- de mieux connaître **le ressenti des clubs vis-à-vis de la fusion.**
- de mesurer la **satisfaction ou insatisfaction globale** des clubs.
- de faire **émerger les besoins** des clubs à la suite de la fusion.
- de faire **émerger des pistes de réflexion et d'évolution** de l'existant.

Enquête aux Clubs



Enquête Post Fusion pour la Formalisation des Axes Stratégiques Horizon 2020 - 2030 du District de la Gironde de Football

Dans le cadre d'un diagnostic Post fusion, afin de formaliser les axes stratégiques horizon 2030 du District de Gironde de Football, il est important de récolter les sentiments, questionnements, interrogations mais aussi propositions des clubs qui constituent notre District.

Il nous semble intéressant que ce questionnaire soit rempli de façon collective lors de réunion de bureau ou de CA de votre club afin aussi de créer des échanges pluriels et riches de l'ensemble des acteurs d'un club.

1. Pour vous la fusion des 4 districts c'est :

- Une initiative des clubs
- Une initiative des Districts
- Une initiative de la FFF due à la Loi de décentralisation

2. Pour vous le football en GIRONDE c'est quoi en 3 mots :

1..... 2..... 3.....

3. Pour vous la fusion du district a-t-elle changé le rôle et la mission du district :

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

4. Pouvez-vous citer 3 points forts résultants de la fusion (Par ordre d'importance 1 2 3)

1.
2.
3.

5. Pouvez-vous citer 3 points faibles résultants de la fusion (Par ordre d'importance 1 2 3)

1.
2.
3.

6. Pouvez-vous nous faire 3 propositions d'amélioration

1.
2.
3.

Enquête aux Clubs

7. Votre club et le district, depuis la fusion :

	C'est Mieux	C'est Identique	C'est Moins bien	Sur ce thème, soyez force de proposition succinctement
Relations avec le district				
Fonctionnement du district				
Modalités administratives				
Modalités financières				
Evolutions Tarifaires				
Accompagnement à la vie des clubs				
Formation des dirigeants				
L'accueil				
Traitement des demandes				
Organisation des Evénements (Finales, JND...)				

8. Concernant « le sportif » depuis la fusion :

	Très satisfait	Satisfait	Pas du tout satisfait	Sur ce thème, soyez force de proposition succinctement
Structuration des championnats				
Organisation des championnats				
Niveau et qualité de jeu				
Déplacements				
Développement du foot féminin				
Développement de l'Arbitrage				
Formation des éducateurs				

9. Vos Suggestions pour des nouvelles pratiques

.....
.....
.....

10. Vos attentes vis-à-vis du district :

.....
.....

Enquête aux Clubs

11. Je suis un club de Licenciés

- a. Moins de 50
- b. De 50 à 150
- c. De 151 à 300
- d. Plus de 301

12. Je suis un club qui se situe

- e. A moins de 20 Km du siège du District
- f. De 20 Km à 40 Km du siège du District
- g. Plus de 40 Km du siège du District

Facultatif :

Non du Club

Un grand Merci pour votre active et constructive participation

CONSTATS TYPOLOGIE DES REpondANTS

- Un volume très important de réponses (116 répondant sur 229 clubs soit 50 %) : objectif atteint !

BRAVO A TOUS !!!!

1. Toutes les catégories de clubs ont répondu :

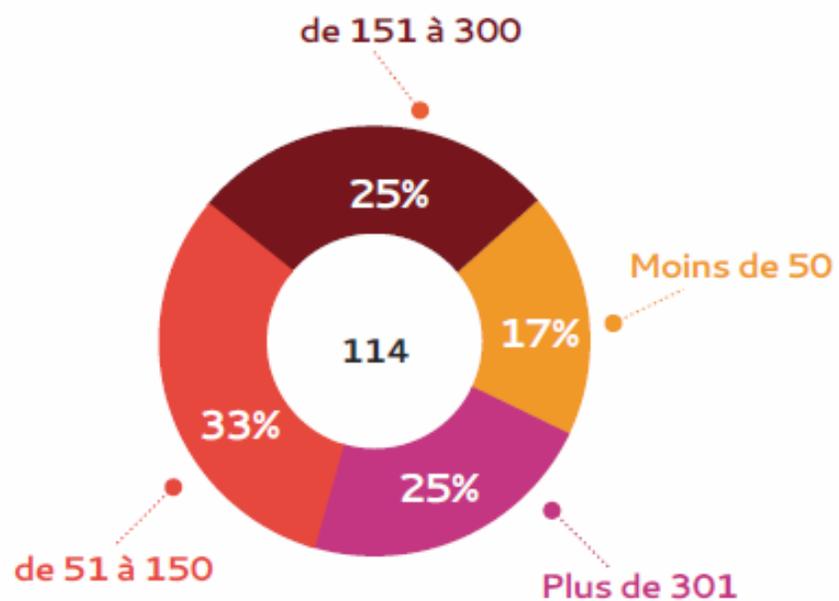
- 32,5 % pour ceux entre 151 et 300 licenciés représentent 27 % des clubs
- 25,4 % de 51 à 100 Licenciés représentent 25 % des clubs
- 24,6 % de plus de 301 licenciés représentent 21 % des clubs
- 17,5 % pour les moins de 50 licenciés représentent 27 % des clubs

2. Situation Géographique des répondants

42 % des répondants sont à moins de 20 km du district,
39 % à plus de 40 km et
19 % entre 20 et 40 km

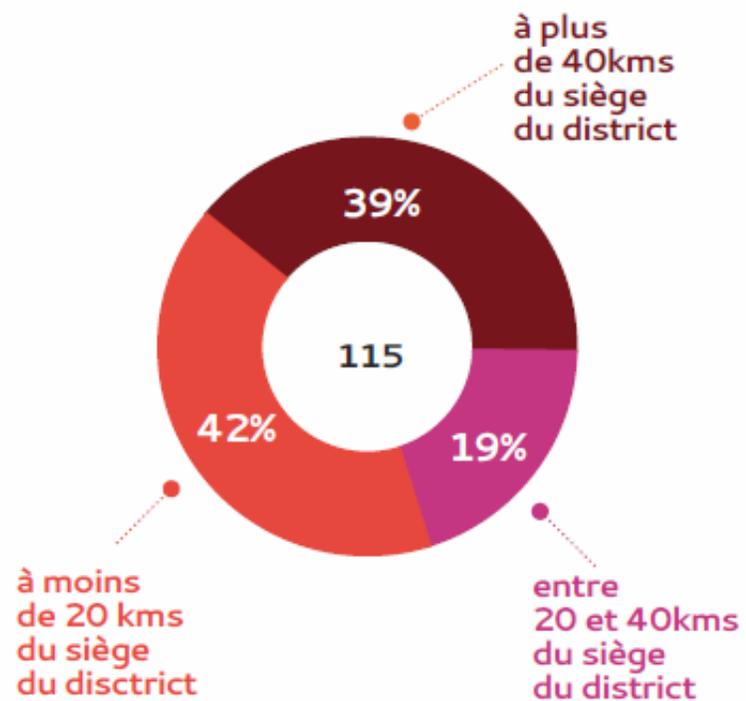
Question 11

JE SUIS UN CLUB DE LICENCIÉS



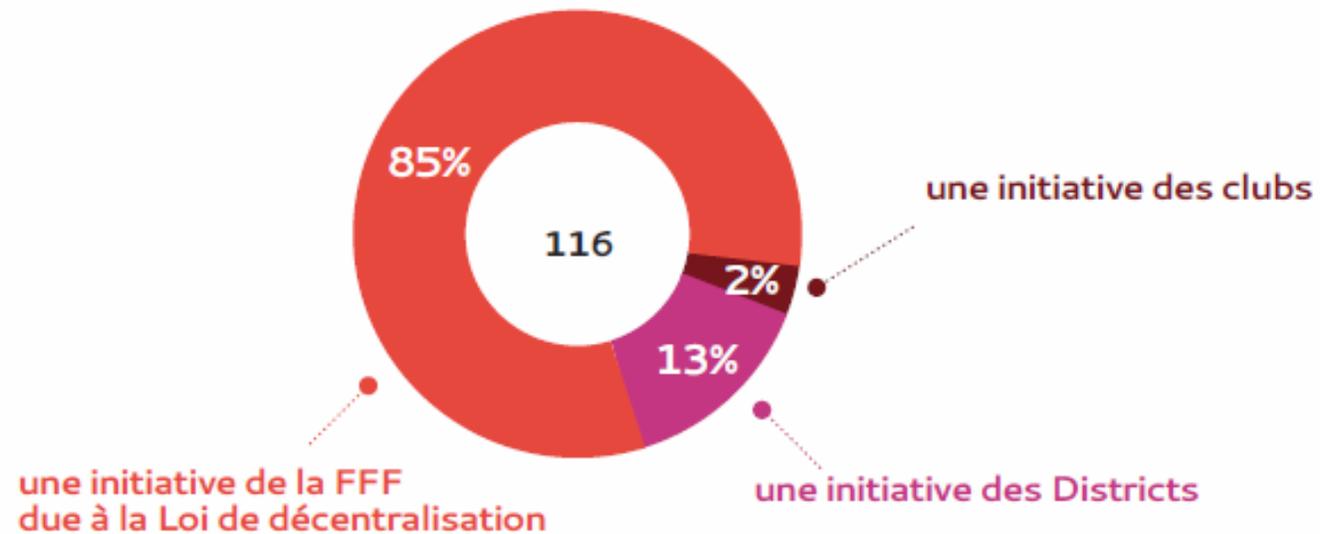
Question 12

JE SUIS UN CLUB QUI SE SITUE



Question 1

POUR VOUS, LA FUSION DES 4 DISTRICTS C'EST :



2. Pour vous, le football en GIRONDE c'est quoi en 3 mots :

114 Réponses

3 Thématiques :

- Passion

Amateur – Convivial – Partage – Humain – Plaisir – Loisirs - Détente –
Bénévoles – Mixité – Lien Social – Pour Tous -

- Choc des Mondes

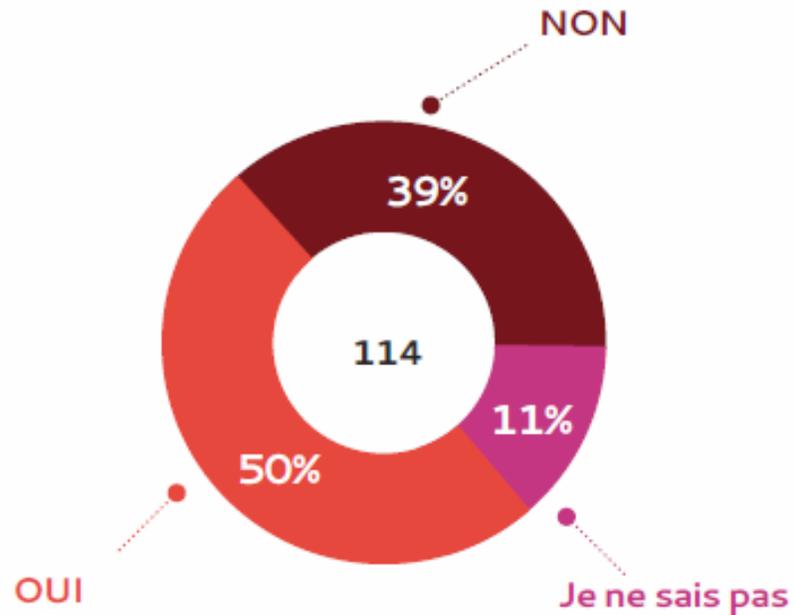
Disparition des Petits clubs – Complicé pour les petits clubs – Grosse
Machine – Difficultés géographiques – Ruralité / Métropole – Distances – Isolé
– Abandon - Union fait la Force –

- Challenge

Ecole de Football – Former la Jeunesse – Attrayant - Compétence – Compétition –
Haut Niveau – Plus de licenciés – Organisation – Gestion Performance – Développer
des talents – Intéressant – Ambitieux – Complexe – Indispensable – Fort Potentiel –
Développer la qualité de la Masse -

Question 3

**POUR VOUS, LA FUSION
DU DISTRICT A-T-ELLE
CHANGÉ LE RÔLE ET LA MISSION
DU DISTRICT ?**



4. Pouvez-vous citer 3 points forts résultants de la fusion (Par ordre d'importance 1 2 3) :
114 réponses

1 - Homogénéisation / Uniformité

2 - Hausse du Niveau de Jeu

3 – Brassage Géographique plus large

Découverte nouvelles personnes, nouvelles équipes

4 – Professionnalisme – Simplification – un seul interlocuteur

5. Pouvez-vous citer 3 points faibles résultants de la fusion :

114 réponses

1 – Manque de Proximité – Distance – Eloignement – Coût des Déplacements

2 – Mort et isolement des petits clubs – Manque de Soutien

3 – Centralisation crée un éloignement des aires de décision, Trop d'amendes

4 Déficit de Communication – De Prise en compte des singularités –
Relations Impersonnelles

6. Pouvez-vous nous faire 3 propositions d'amélioration :

114 réponses

1 – Accompagnement des clubs – Rompre le sentiment d'isolement –
Rompre la Dichotomie Ruralité / Métropole – Montrer plus d'attention aux
petits clubs Ruraux

2 – Proximité – Communication – Ecoute

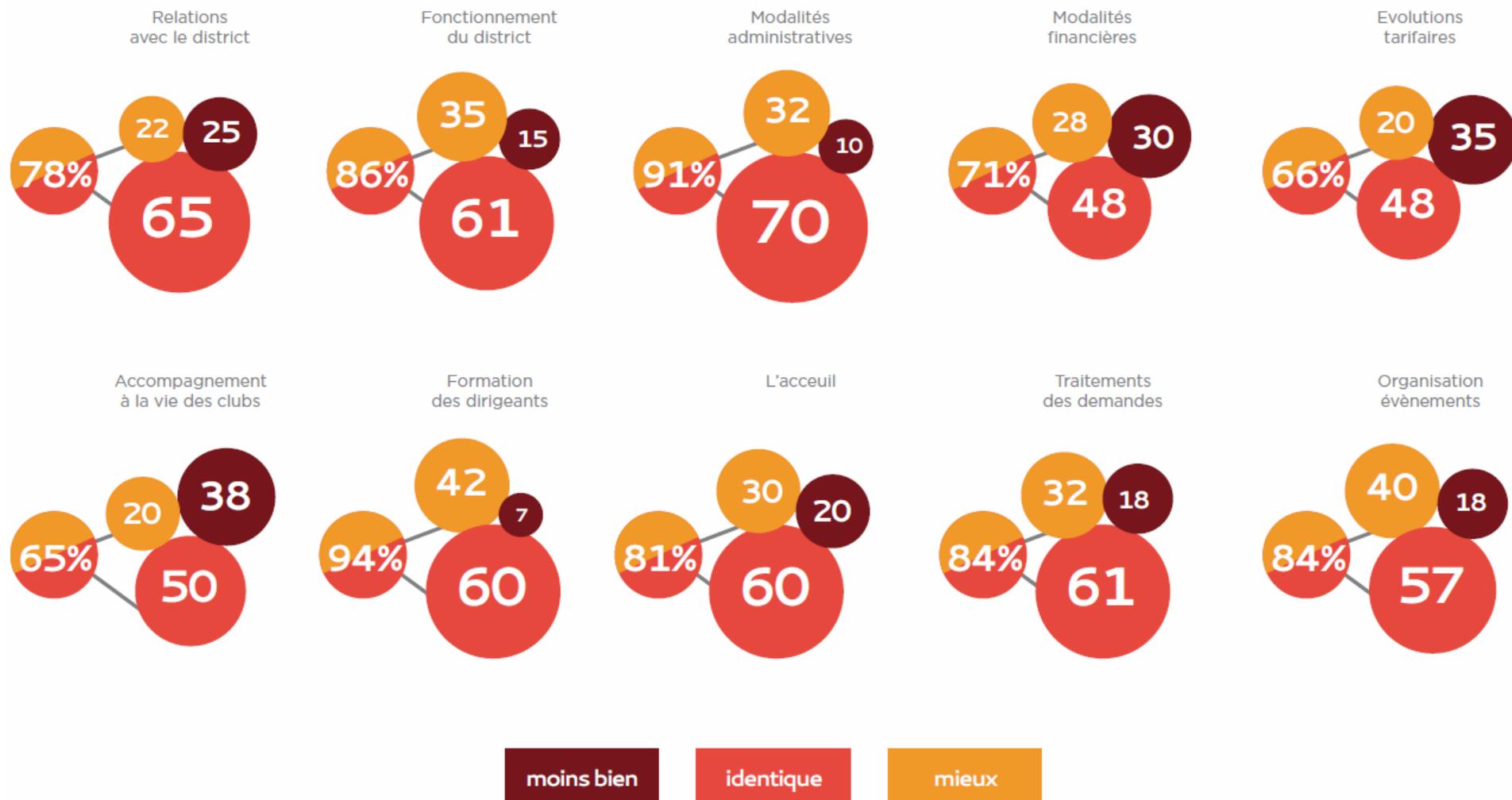
3 – Organisation pour :

- Diminuer les déplacements
- Respect des singularités des clubs
- Restreindre le sentiment de bipolarité Ruralité / Métropole
- Mise en œuvre de Référents de Territoire : Dirigeants / Techniciens
- Continuer hausse du niveau de pratique
- Amélioration Ecole de Foot
- Commission Aide ou Accompagnement des clubs
- Créer des Evénements Fédérateurs

4 - Développer le Foot Entreprise et Futsal

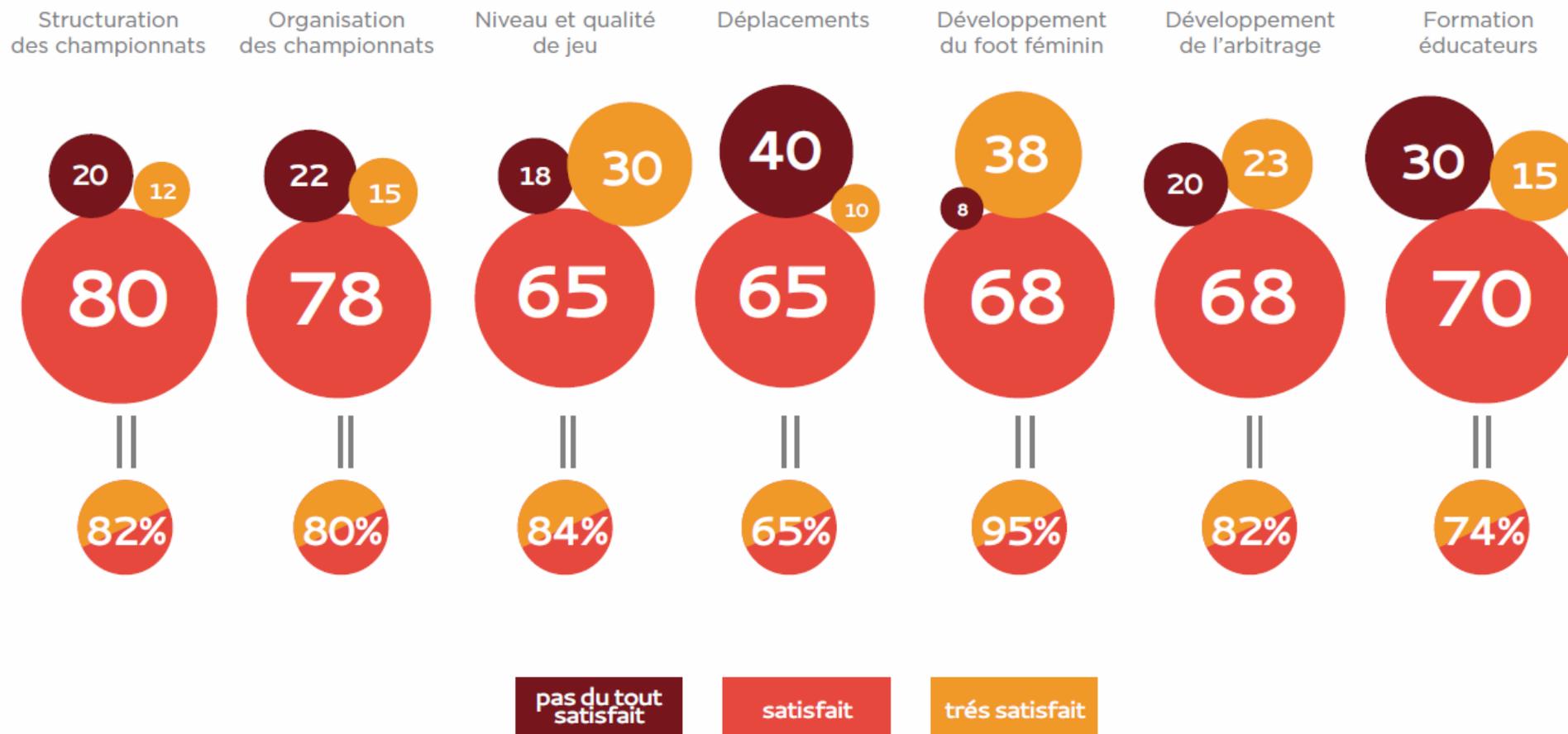
Question 7

VOTRE CLUB ET LE DISTRICT, DEPUIS LA FUSION : (NOMBRE DE RÉPONSE)



Question 8

CONCERNANT «LE SPORTIF» DEPUIS LA FUSION : (NOMBRE DE RÉPONSE)



9. Vos Suggestions pour des nouvelles pratiques

114 réponses

1 – 30 % des réponses n'ont pas d'idées ou d'avis

2 – Plus de Communication

3 – Développer les nouvelles pratiques et en même temps trop de nouvelles pratiques, restons mobilisé sur le football

4 – Foot à 7, Foot à 8, Foot Mixte, Foot Féminin, Foot 7 Loisirs (Dimanche Matin), Futsal pour les jeunes, Foot en famille, tournois City Stade

5 – Revoir championnats et Poules

6 - Développement du nombre d'arbitre

10. Vos attentes vis-à-vis du district :

114 réponses

1- Une Attention aux petits clubs Proximité : Techniciens et Référents Territorial

2 – Besoin d’Accompagnement : Organisationnel / Financier / Technique

3 – Amélioration de la Communication et Proximité

4 – Accompagnement des nouvelles Pratiques (Féminin peu cité)

Nom du club :(Facultatif)

69 réponses

SJ MACAU
Pays De Buch
ABP Saint médard en Jalles
UNION SAINT JEAN
ste Jeunesse d'Yvrac
sporting club de football aresien 513135
CA GRIGNOLS
Union Bordeaux Metropole
S C MONSEGUR FOOT
AS GENSAC MONTCARET GUILLAUME CASSOUDEBAT
AFC BEAUDESERT
US Illats
FC Presse Bordelaise
SJmacau
ST SULPICE JEUNESSE
Parempuyre
Chantecler-Bordeaux
cmf floirac football
AS Villandraut-Préchac
FC Médoc Cote d'Argent
522930 - Société Jeunesse Artigues
ASCPA futsal
fcsv
FC LE BARP
GJ Stade Medocain
CAME
FC Coteaux Bordelais - Francis SICARD
as morizes
AS MONTFERRANDAISE FOOTBALL
us le nizan
F LANDIRAS
JST
uslm

FCSMJ
US Lormont
TARGON - SOULIGNAC FC
Football Club des Coteaux du Libournais
AS AVESAN MOULIS LISTRAC 550106
Fronsac FC
FC Pineuilh
Football Club Cubnezais
Avenir Toulonais
AS Beautiran Foot
FC NOBI NOBI
FC AMBES
coutras
a s chambéry
Girondins futsal club
ES EYSINES
cabeglais Football
US LUDON
FC Estuaire Ht- Gironde
AS LUSITANOS CENON
FC ARSAC PIAN MEDOC
AS Pellegrue 515157
FC Le Bon Jouet
FCBO
DBS football
US LORMONT
ST MEDARD SC
Arlac
AM. S. TAILLANAISE
CA SAINTE-HELENE FOOTBALL
FC Gauriaguet Peujard
US LEGE CAP FERRET
USC LEOGNAN FOOTBALL

Synthèse en 8 points clés de l'enquête aux Clubs

1. Toutes les catégories de clubs ont répondu 32,5 % pour ceux entre 151 et 300 licenciés à 17,5 % pour les moins de 50 licenciés
2. 41,7 % des répondants sont à moins de 20 km du district, 39 % à plus de 40 km et 19 % entre 20 et 40 km
3. 89,5 % des clubs répondant savent que la fusion est dûe à une initiative FFF, conséquence de la loi NoTRe
4. Les thématiques de sens du Football en Gironde sont: Passion – Choc des Mondes - Challenge
5. 50 % considèrent que la fusion a changé le rôle et les missions du District
6. Les points forts de la fusion sont: Homogénéisation – Hausse du niveau de jeu – Brassage Géographique plus large – Professionnalisme- simplificateur
7. Les points faibles sont: Manque de proximité – Mort et isolement des petits clubs – Eloignement du District – Déficit de Communication
8. Les attentes et Propositions sont : Accompagnement des clubs - Proximité – Communication –Réorganisation Championnats – Développement de nouvelles pratiques

Questionnements et Perspectives issus de la 1ere Partie

- Poser une image commune et Factuelle du Football Girondin:
- Construire une prise en compte et un Accompagnement de Proximité des clubs (notamment les petits et ruraux) :
- Continuer d'améliorer le Développement des jeunes dans les clubs
- Construire une communication dynamique / Identitaire / Proche
- Accompagner les Nouvelles Pratiques

DE L'ENQUETE AUX AXES DE RÉFLEXION PILIERS DE LA DÉMARCHE

- Continuer d'améliorer le Développement des jeunes dans les clubs
- Construire une prise en compte et un Accompagnement de Proximité des clubs
- Accompagner les Nouvelles Pratiques
- Poser une image commune et Factuelle du Football Girondin:
- Construire une communication dynamique / Identitaire / Proche



- UN DISTRICT DE QUALITE
- UN DISTRICT DE PROXIMITE
- UN DISTRICT COMMUNICANT
- UN DISTRICT INNOVANT